

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

CIRCULAIRE 455

15 Septembre 2007



Documents du 44^e Chapitre Général

**« Être Frères aujourd'hui :
yeux ouverts, cœurs brûlants »**



Conseil Général

Via Aurelia – Rome, Italie

Septembre 2007

Frères des Écoles Chrétiennes

Maison Généralice

Via Aurelia 476

00165 Rome, Italie

Mise en page et infographie :

José A. Warletta, fsc

Photos non créditées:

Roch Dufresne, fsc

José A. Warletta, fsc

Paul Wolfing

James Joost, fsc

SECOLI et Districts

Archive Service de Publications

Table de matières

Introduction	5
1. Vie intérieure	9
2. Vie communautaire	18
3. Association pour le service éducatif des pauvres	23
4. Service éducatif des pauvres	29
5. Pastorale des vocations de Frères et de Lasalliens	36
6. Accompagnement des Jeunes Frères en Communauté	40
7. Jeunes Frères dans l'Institut	43
8. Gouvernement et Animation	46
Message du 44 ^e Chapitre général aux Frères	56
Message du 44 ^e Chapitre général à la Famille lasallienne	58

Introduction

*« Être Frères aujourd'hui :
yeux ouverts, cœurs brûlants »*

*« J'ai entendu leurs cris – Je vous envoie »
(Cf. Ex 3, 7-10)*

L'événement biblique de l'Exode a été, pour le travail du 44^e Chapitre général, icône et inspiration. Ceci a conduit les Capitulants à prendre en compte ce que nous, les Frères, laissons derrière nous lorsque nous portons nos regards vers les horizons qui s'ouvrent devant nous. Aussi, dans la perspective de l'Exode, nous avons pris en compte les besoins multiformes de notre monde d'aujourd'hui qui nous appellent, Frères et autres Lasalliens engagés dans la mission éducative, à répondre pour que le Règne de Dieu, proclamé par Jésus et réalisé en Lui, puisse transformer le monde en un monde d'espérance, de justice, de paix et de communion entre les peuples. Le 44^e Chapitre général appelle les Frères et tous ceux qui œuvrent dans la mission éducative lasallienne, à « entendre le cri » des opprimés et à continuer à chercher comment nous préparer et nous renouveler pour un Exode en ce début du 21^e siècle vers de nouveaux horizons.

Nos discussions pendant le Chapitre, et les documents issus de ces échanges, veulent nous aider, personnellement et communautairement, à libérer « un processus irrésistible de conversion » (Frère Álvaro Rodríguez, Supérieur général) en cheminant, Frères ensemble et avec d'autres, dans la réalisation de notre mission éducative.

C'est pourquoi les Capitulants ont étudié en Groupes et discuté en Assemblée générale des aspects importants de notre vie.

La nécessité d'une **Vie intérieure** et d'une **Vie communautaire** authentiques nous met au défi, dans notre monde d'aujourd'hui, d'être des hommes de foi et de prière, vivant notre fraternité dans la simplicité de



l'Évangile. Nous écoutons personnellement et en communauté l'appel évangélique à suivre Jésus dans sa vie et sa mission, devenant des signes fraternels d'espérance dans ce monde.

Le mouvement croissant vers l'**Association pour le Service éducatif des Pauvres** fait écho au défi de mieux comprendre ce vœu d'association comme une expression de notre consécration, et l'appel à notre mission éducative en collaboration avec nos partenaires lasalliens.

Le besoin du **Service éducatif des Pauvres** nous met au défi, à travers notre travail d'éducation et d'évangélisation parmi les pauvres et avec tous nos élèves, de créer un monde avec plus de partage et de justice, spécialement pour les pauvres et ceux dont les droits fondamentaux sont violés de tant de manières.

L'importance de la **Pastorale des vocations de Frères et de Lasalliens** nous met au défi de promouvoir des vocations lasalliennes, et surtout des vocations de Frères, de manière à témoigner de la valeur de la foi, de la fraternité et du service, et à l'inspirer aux autres, pour assurer la vitalité de notre mission éducative.

La responsabilité de l'**Accompagnement des jeunes Frères en communauté**, thème né d'un besoin qui a progressivement émergé au cours du Chapitre, fait écho au défi de soutenir et d'accompagner les plus jeunes Frères – et bien d'autres – surtout dans leur croissance spirituelle, leur vie communautaire et leur ministère.

Les jeunes Frères ont présenté un document : « **Jeunes Frères dans l'Institut** » qui exprime leurs espoirs et leurs craintes, et leur désir de se rencontrer régulièrement au niveau international. Ce document a été assumé par les Capitulants qui l'ont approuvé par un vote.



Le besoin de développer, dans un esprit de fraternité, de service et de liberté, des structures à tous les niveaux de l'Institut, des structures pour soutenir tous ceux qui se consacrent à cette mission a donné lieu à une étude approfondie sur **Gouvernement et animation**.

Comme le Dieu de l'Exode a dit à Moïse à propos de ceux qui lançaient un appel à la vie et à l'espoir, « Je viendrai à leur secours », de même le 44^e Chapitre général pose cet horizon devant les Frères et ceux qui travaillent dans la mission de l'Institut. Et le 44^e Chapitre général le fait avec la conviction que, dans ce cheminement vers cet horizon, ce que le Dieu de l'Exode a dit à Moïse, il le dit aussi à nous tous : « Je serai avec toi » (Ex 3,12).

Le titre de cette préface, qui résume un thème récurrent de notre Chapitre, fait référence au mystère pascal du nouvel Exode de Jésus et du nôtre avec lui. Jésus marchait avec les disciples sur la route d'Emmaüs : leurs yeux s'ouvrirent et leurs cœurs étaient brûlants tandis qu'ils partageaient un repas avec Jésus à la fin du jour, parce qu'ils prenaient conscience qu'il avait été avec eux tout le temps de leur voyage (Lc 24, 31-32). Nous aussi avons besoin d'yeux ouverts et de cœurs brûlants pour que la présence de Jésus devienne une réalité dans nos vies et en ce monde. Il est d'ailleurs significatif que la fête de la Pentecôte tombe pendant le temps du Chapitre. Nous allons de l'avant dans l'espérance, remplis de l'Esprit de vie et de paix du Seigneur Ressuscité qui nous envoie être ses témoins de par le monde.

Fraternellement en saint Jean-Baptiste de La Salle,

F. Álvaro Rodríguez Echeverría, Supérieur Général

et les Frères du Conseil général :

F. Thomas Johnson, Vicaire Général

F. Alberto Gómez Barruso

F. Claude Reinhardt

F. David Hawke

F. Edgar Genuino Nicodem

F. Gabriel Somé

F. Jacques d'Huiteau

F. Jorge Gallardo de Alba

F. Robert Schieler

1. Vie intérieure

Être Frères, aujourd'hui et demain, des hommes intérieurs dans la simplicité de l'Évangile

Introduction

Nous appelons "vie intérieure" un aspect fondamental de la vie de tous les hommes, à partir duquel, conscients de leur vocation et de leur mission dans le monde, ils vivent de façon simple une relation personnelle avec Dieu. Cette relation est un dialogue, fondé sur la grâce, qui se manifeste dans un amour pour toutes les personnes, les êtres vivants, les choses, le monde.

Nos préoccupations concernant notre vie intérieure de Frères et les difficultés du vécu de notre consécration dans le contexte contemporain ont été réunies en un seul Défi et un unique Horizon qui nous invitent à travailler dans de multiples Lignes d'action pour enclencher un processus de conversion irrésistible, qui nous aident à répondre à ce que Dieu demande de nous aux niveaux personnel, communautaire, des Districts, des Régions et de tout l'Institut.

L'essentiel est de maintenir vivant l'esprit qui nous est propre, esprit de foi et de zèle. Nous sommes

appelés à examiner si, réellement, nous vivons de l'Esprit et si, effectivement, nous sommes animés par la double passion pour le Dieu du salut et pour ceux vers lesquels Il nous envoie. Le plus important est que nous soyons des hommes d'intériorité.

1. Défi : Dans ce monde, vivre et offrir une profondeur spirituelle.

1.1 Un changement d'époque

Nous faisons partie d'un monde globalisé qui accroît les relations entre les personnes, la conscience de notre petitesse, l'interdépendance, le respect et la tolérance pour la différence ; c'est aussi un monde où l'ambiance et les courants de pensée contredisent la notion du monde qui nous était familière jusqu'il y a peu de temps : on valorise spontanément davantage les sentiments que la volonté, les impressions que l'intelligence, le corps que l'esprit, la pluralité que l'unité, le temporel que l'éternel.



C'est aussi une époque où nous traversons une nouvelle sécularisation qui déplace les derniers signifiants religieux : salut, pardon, rédemption, sacrifice sont des mots qui n'ont plus de résonance historico-sociale ; ils ont perdu complètement leur signification pour le commun des mortels.

Cette logique culturelle nous pousse à vivre de manière fragmentée, nous amenant à expérimenter d'une autre façon le temps et l'espace, les relations interpersonnelles et même la valeur de la personne.

1.2 Reflet ou prophétie ?

Frères, nous sommes des personnes de notre temps. Notre Dieu est maître de l'Histoire et toute culture est aussi sa Parole. Il nous y parle, là nous Le cherchons et nous Le trouvons. Mais notre présence, comme hommes consacrés, se veut être une association qui nous fait participer à un signe aujourd'hui à contre-courant. Cependant nous ne pouvons pas toujours échapper à l'influence des valeurs dominantes de la culture – les dynamismes de la consommation, de la superficialité, du vide existentiel et de l'incroyance – comme beaucoup de nos contemporains.

Le désintérêt de beaucoup de Frères pour les études théologiques, religieuses ou catéchétiques est un danger émergeant dans cette situation. De plus, nous sommes conscients de la

tension créée par la distance entre ce que nous disons dans nos documents et ce que nous vivons. Nous avons négligé l'oraison et la lecture spirituelle. Nos retraites ressemblent trop à des cours ou des ateliers.

Bien des fois, face aux aspects dominants du modèle culturel contemporain qui ne sont pas évangéliques, cette défaillance s'aggrave avec de nombreux problèmes qui ont leurs racines dans notre affectivité tels qu'addictions, désirs d'être reconnus, sentiments de toute-puissance, envies d'être rédempteurs, activisme, obsession perfectionniste ou narcissisme.

Il est indéniable que ce monde culturel dont nous faisons partie présente des exigences pour la dimension apostolique de notre consécration religieuse et pour la manière dont nous vivons notre mission partagée avec d'autres agents éducatifs et pastoraux.

1.3 Un « rêve » possible

Nous devons envisager un processus soutenu de rénovation spirituelle qui nous conduise, en tant que personnes et que communautés, à réduire la distance entre nos textes et notre vie pour incarner une spiritualité visible, crédible et prophétique :

- en nourrissant la dimension contemplative de notre vie qui nous mène à vivre la passion pour Dieu dans la passion pour ce monde ;

- en favorisant une formation davantage liée à la vie des Districts, plus personnalisée, dans le contexte multireligieux – et incroyant à la fois – dans lequel nous vivons ;
- en travaillant sur notre propre style de vie, personnel et communautaire, pour devenir ces Frères pauvres, recherchés par les pauvres ;
- en créant des communautés qui soient une référence spirituelle pour les enfants, les jeunes et les adultes ;
- en recréant des médiations pour le renforcement des liens fraternels ;
- en libérant des processus de rénovation spirituelle dans tout l’Institut.

2. Horizon : Des Frères signifiants spirituellement, en communautés prophétiques

2.1 Les yeux ouverts

Saint Jean-Baptiste de La Salle fut un homme qui se laissa impressionner et fut ému par la situation d’abandon des fils des artisans et des pauvres alors qu’il contemplait le dessein de salut de Dieu (cf. Règle 11). C’est cette même spiritualité des yeux ouverts que notre Institut a besoin de cultiver au début de ce XX^e siècle : spiritualité qui comprend que le monde, les cultures, les sciences et les arts, la vie des peuples et des personnes, spécialement si ce

sont des pauvres, sont des paroles par lesquelles Dieu nous appelle, nous interpelle, nous cherche et se révèle.



2.2 Réalisme mystique

C’est le réalisme mystique lasallien, comme disait le Frère Michel Sauvage (CL 55, 105-125), cet esprit dont tant de nos Frères ont vécu. C’est une spiritualité incarnée dans chacun de nos pays et au moment présent. C’est une manière de sentir et de voir la réalité avec un regard de croyant qui nous pousse à agir, ensemble avec nos Frères et avec d’autres éducateurs ou agents pastoraux, de la manière que nous croyons être la plus agréable à Dieu, présent et actif dans l’histoire. C’est une sensibilité qui nous pousse à découvrir que les droits des hommes, et spécialement ceux des enfants, sont des droits de Dieu.

2.3 Séduits

Comme dans la vie de M. de La Salle, la construction de cette sensibilité et de

cet élan apostolique n'est pas quelque chose qui jaillit en nous spontanément (cf. Règle 81). Cela exige une formation qui nous mène à la passion pour Jésus, Incarnation de Dieu, splendeur de sa force salvatrice dans le Mystère pascal. Histoire d'amour que nous vivons comme don de nous-mêmes, don conscient et responsable à l'Esprit de Jésus-Christ vivant dans l'Église et dans le monde ; un amour qui est toujours disponibilité, recherche et esprit de discernement surtout en ces temps de perplexité et d'incertitude qui sont les nôtres ; un amour qui débouche, d'un seul mouvement, sur une adoration de Dieu et sur un amour qui se met au service des hommes et de toute la création.

2.4 L'oraison : impératif existentiel

Dans cette formation, la prière silencieuse occupe une place éminente : elle a conduit notre Fondateur à la signaler comme le premier et le principal des exercices journaliers (cf. Règle 69 ; 73). Cette oraison ne peut pas être une activité quotidienne si ne résonnent pas en nous, Frères, des questions fortes sur le sens de la vie qui soient liées à des réponses qui parlent de



Dieu de façon symbolique ou métaphorique.

Une vie de prière quotidienne exige aussi que nous soyons conscients de notre propre inconstance à adhérer au bien, à la vérité et à la beauté. Un Frère qui prie tous les jours a besoin d'auto-contrôle de son corps et de son esprit ; d'un sens enraciné de l'intériorité personnelle ; d'une saine estime de soi ; d'une unification progressive des sensations, des émotions, des affections, des idées, des valeurs et des décisions autour d'un projet de vie de foi ; et d'une foi en Jésus-Christ qui s'ouvre aussi bien au développement doctrinal personnalisé qu'à une relation d'adhésion amoureuse. C'est seulement de cette manière que nous vivons la prière comme un impératif existentiel et non comme une dépendance infantile d'horaires et de structures extérieures.

2.5 Communautés de prière

Pour cette même raison, Frères, nous avons besoin de communautés où la vie de prière soit possible : des communautés où nous pouvons cultiver, ensemble et par association, notre relation avec le



Dieu de Jésus. La rencontre quotidienne de Dieu dans le Pain et la Parole en est le chemin. La Parole de Dieu n'est pas enfermée dans l'Écriture mais libre et active dans la vie des peuples et des personnes.

Notre prière quotidienne devra, donc, se développer comme un exercice de lecture priante de la Parole de Dieu. C'est un genre de lecture qui nous mène à la découverte de la relation religieuse qui existe entre l'histoire et la situation économique et sociale de nos peuples, incarnée dans la vie simple des gens avec qui nous vivons, d'un côté, et les histoires de la Bible, de l'autre (cf. MR 193, 194, 198). Il s'agit de trouver quelle relation ont ces deux histoires avec notre propre vie de consacrés, associés pour chercher ensemble la gloire de Dieu dans le ministère d'éducation et d'évangélisation. Ainsi, l'Écriture sera, de façon renouvelée, notre première et principale règle (cf. Règle 6).

2.6 Être plus et avoir moins

Nous voulons être davantage des hommes de contemplation, de relation aimante avec Dieu, avec les autres et avec toute la création, parce que là où est notre trésor, là se trouve notre cœur.

Nous devons donc revoir notre style de vie. Beaucoup de communautés et de Frères en particulier possèdent trop de choses, font trop de choses et se



soucient de trop de choses. Nous sommes quelques-uns à ambitionner trop de pouvoir, nous sommes trop pleins de nous-mêmes.

De cette manière, notre vie devient étrangère à la vie des pauvres (cf. Règle 32) et ressemble trop à celle des riches. Dès lors, nous ne sommes signifiants ni pour les uns, ni pour les autres.

La spiritualité lasallienne est une spiritualité de simplicité. Le réalisme mystique signifie avoir conscience des limites du possible, une conscience responsable en ce qui concerne le nécessaire, le réalisable, le désirable ; une conscience humble et mesurée. Nous avons besoin d'avoir, sur les biens matériels, un regard de communion et de participation, un regard cohérent avec

le style de pauvreté que la Règle nous invite à vivre.

2.7 Exode et résistance

Il s'agit d'une spiritualité d'Exode. Nous sommes des esclaves qui devons nous laisser libérer par Dieu ; des esclaves qui devons quitter nos folles sécurités pour traverser les risques du désert, confiants dans la présence du Dieu des promesses et de la Loi nouvelle qu'Il nous propose pour être libres.

Nous ne sommes pas libérés pour reproduire une nouvelle situation d'esclavage. Nous sommes libérés pour être prophètes d'un monde nouveau. Pour cela, notre spiritualité est aussi une spiritualité de résistance. Nos communautés – et chaque Frère – doivent apprendre à dire « non », à dire « c'est assez », « ce n'est pas notre affaire », à dire « pas en notre nom » et à construire des alternatives.

2.8 Communautés différentes¹

Comme communautés de foi, nous sommes appelés à collaborer à la construction de communautés de foi plus nombreuses (cf. *Règle* 51a), îlots nouveaux d'espérance et de créativité ; communautés différentes, c'est-à-dire communautés qui cherchent à ressembler à la première communauté de Jérusalem et à celle de nos origines

lasalliennes.

Communautés d'adultes pouvant, par la qualité de leur vie intérieure, servir de référence aux autres adultes, aux jeunes et aux enfants ; groupes dans lesquels des jeunes puissent faire un chemin de croissance qui les amène à être aussi référence pour adultes, jeunes et enfants ; groupes d'enfants qui soient une promesse d'alternative pour la vie de l'Eglise et de la société ; communautés différentes, espaces ecclésiaux à visage humain, dans notre société et dans notre Eglise, qui ne le sont souvent pas (cf. *Règle* 17c & d)

2.9 Appelés

Nous sommes appelés à construire des communautés de Frères dans lesquelles nous recherchons avec joie les moments de prière communautaire. Ceci concerne moins la nouveauté du style que le sérieux de l'activité, sans nier toutefois que nous devons nous donner un temps pour réviser ce que nous faisons lorsqu'il s'agit d'élaborer nos projets communautaires.

Nous sommes appelés à être le visage humain de Dieu. Le Dieu de l'Histoire nous a appelés en ce temps pour montrer aux hommes, spécialement aux pauvres, sa présence dans ce monde à travers le travail éducatif.

Nous sommes appelés à être compagnons de route des autres dans leur propre itinéraire de spiritualité. Nous

¹ Communautés "alternatives", qui soient comme des "laboratoires" d'un autre style de vie social et ecclésial.

avons besoin de Frères et de communautés qui vivent avec authenticité évangélique. Nous avons besoin de Frères et de communautés qui libèrent un processus irrésistible de conversion qui nous aide à répondre à ce que Dieu demande de nous !

3. Lignes d'action

3.1 Nourrir la dimension contemplative de notre vie personnelle et communautaire qui nous mène à vivre la passion pour Dieu dans la passion pour ce monde ; c'est-à-dire par exemple :

- être attentifs pour découvrir le sens religieux de la culture, notamment en nous initiant au monde des symboles et à la pensée symbolique, qui nous permet de dépasser la simple expérience sensible en direction du mystère ;
- être plus créatifs dans la prière personnelle et communautaire, dans la lecture spirituelle, dans des célébrations communautaires et sacramentelles plus affectives et plus festives ;
- préférer des styles de retraite plus contemplatifs qu'instructifs ;
- revaloriser les espaces et les temps

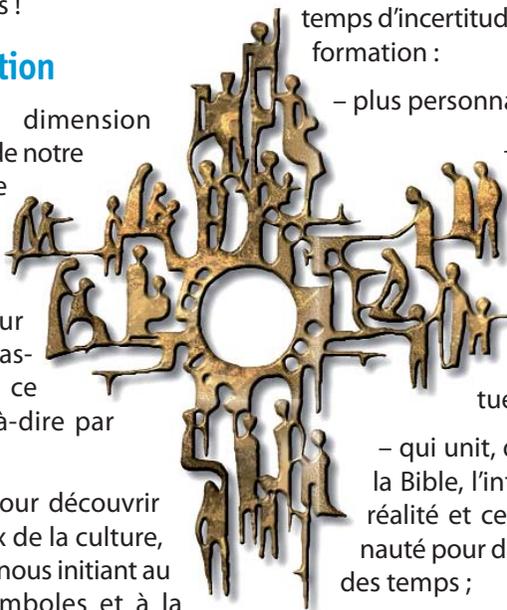
destinés au silence, à la prière, à l'oraison.

3.2 Promouvoir une nouvelle formation, initiale et permanente, dans le contexte multireligieux – et incroyant à la fois –, pour vivre en ces temps d'incertitude ; c'est-à-dire une formation :

- plus personnalisée ;
- davantage liée à la vie des Districts ;
- qui intègre le corporel, l'émotif, le cognitif, l'éthique, le spirituel, le religieux ;
- qui unit, dans la lecture de la Bible, l'interprétation de la réalité et celle de la communauté pour discerner les signes des temps ;
- qui inclut, dans les projets personnels, les moyens que peuvent donner la Lectio Divina, le silence, la maîtrise de soi et l'humilité, pour nourrir et aider à approfondir la vie intérieure de chaque Frère.

3.3 Travailler sur notre propre style de vie, personnel et communautaire, pour devenir ces Frères pauvres recherchés par les pauvres, par exemple :

- vivre parmi les pauvres ;
- nous former en intégrant l'expérience



du contact avec les pauvres ;

- réviser notre style de vie pour mener une vie plus simple quand il s'agit d'avoir, de désirer, d'accepter et de planifier nos activités ;
- sans être obsédés par les dernières nouveautés, en apprenant à dire « ça suffit » ;
- chercher des nouvelles formes de partage des biens.

3.4 Créer des communautés qui soient une référence spirituelle pour enfants, jeunes et adultes ; et pour cela il sera nécessaire, entre autres choses, de :

- les soutenir comme espace de discernement spirituel ;
- partager l'expérience de Dieu comme une façon d'enrichir la vie spirituelle de chaque Frère et de toute la communauté : cela doit être prioritaire et devra être pris en compte dans les projets communautaires ;
- ouvrir des espaces et des temps communautaires de prière pour partager avec d'autres personnes ;
- manifester la visibilité de la communauté

des Frères dans divers groupes ;

- animer des groupes de foi et de réflexion où l'on puisse se poser des questions existentielles ;
- créer des communautés de foi d'enseignants adultes avec leurs propres leaderships et en collaborant avec celles qui existent déjà.

3.5 Recréer les médiations pour renforcer les liens fraternels, par exemple ;

- en découvrant un accompagnateur spirituel avec lequel les Frères peuvent se stimuler mutuellement dans leur recherche d'une vie intérieure plus authentique ;

- en identifiant et en imitant des Frères qui peuvent servir d'icônes d'authenticité évangélique ;

- en prévoyant, dans le projet communautaire, des occasions spéciales pour des rencontres pour exprimer l'appréciation que nous avons pour nos Frères ;

- en renforçant la responsabilité de chaque Frère par rapport aux exigences idéales de sa vie intérieure et de celle des autres ;

- en cherchant en



communauté des chemins pour redécouvrir la Règle afin de pouvoir la lire avec un regard neuf et un intérêt renouvelé, pour prier avec elle et se laisser défier par ses inspirations vivifiantes.

3.6 Libérer des processus de rénovation spirituelle à tous les niveaux de l'Institut, ce qui implique, entre autres initiatives :

- d'organiser dans les Régions ou les Districts, avant la prochaine rencontre intercapitulaire, un symposium ou un atelier sur la vie intérieure ;
- de créer un processus participatif à



tous les niveaux de l'Institut pour appeler toutes les communautés à faire leur, l'invitation du Chapitre à l'authenticité évangélique ;

- de produire des ressources sur la spiritualité lasallienne pour les Frères de tout âge : les structures de l'Institut responsables de la Formation et des Etudes Lasalliennes travailleront en ce sens ;
- de mettre en marche un processus qui aide les Frères à redécouvrir la pratique du discernement lasalien dans leur vie quotidienne. Le Frère Supérieur invitera des Frères experts en études lasalliennes à collaborer à sa réalisation.

2. La vie communautaire

Introduction

Dieu nous précède dans les réalités du monde et de l'Église dans lesquelles l'Institut est aujourd'hui présent.

1. Ce monde est le nôtre et il traverse nos vies personnelles et nos communautés religieuses. Il se caractérise notamment par une prédominance du sentiment sur la volonté, de l'impression sur l'intelligence, d'une logique de l'arbitraire et de la recherche du plaisir sur une morale de l'ascèse et de l'interdit. C'est un monde dans lequel la primauté est donnée à la sensibilité, à l'émotion, à l'instant présent.

L'existence humaine est souvent vécue comme le lieu où l'on expérimente une liberté sans limites, où l'homme exerce ou croit pouvoir exercer son empire et sa créativité sans référence aucune à Dieu. Et pourtant, à travers ce monde, nous percevons partout l'immense désir de reconnaissance et de respect revendiqué par les personnes, les groupes humains, les pauvres, les jeunes : un désir de fraternité.

2. L'Église change peu à peu devant nos yeux : depuis le Concile Vati-

can II, les chrétiens expriment clairement leur volonté de devenir acteurs, de prendre pleinement part à la Mission commune, dans la diversité des ministères et par de nouveaux modes de participation et de décision. Ainsi a pris forme une affirmation vécue d'une Église–Peuple de Dieu dans laquelle nous nous sentons tous envoyés au monde. Dans ce contexte, la vie religieuse est appelée à vivre la « passion pour le Christ, passion pour l'humanité ». Une fraternité renouvelée se construit là.

3. Dans notre Institut, nous vivons les mêmes attentes, poussés par les Partenaires et les Associés laïcs, dans tous les contextes où nous sommes présents ; c'est quelque chose qui se manifeste visiblement depuis trente ans. Nos Partenaires lasalliens sont sensibles à notre forme de présence et au style d'éducation que nous développons ; ils y découvrent une fraternité qui les attire et à laquelle beaucoup désirent s'associer pour vivre leur profession comme une vocation.

Sans aucun doute, et comme le déclarait le 42^e Chapitre Général, nous avons



Jean Scheijen

« reçu un charisme de fraternité » qui, dans notre situation de religieux Frères (Cf. V.C. 60), répond aux nouvelles attentes du monde et de l'Église dans lesquels Dieu nous veut témoins et bâtisseurs du Royaume.

La communauté religieuse est un témoignage de la grande "Koinonia" trinitaire à laquelle le Père a voulu faire participer les hommes dans son Fils et dans l'Esprit Saint. Dans sa structure, ses motivations et ses valeurs essentielles, la communauté religieuse rend publiquement visible et continuellement perceptible le don de la fraternité accordé par Dieu à toute l'Église. Pour cela elle a comme tâche inévitable, et comme mission, d'être et de paraître comme référence d'une intense communion fraternelle (cf. Vie fraternelle en communauté n° 2e).

Nous nous souvenons avec une émotion profonde des paroles de Blain concernant l'origine de notre nom et de notre identité (cf. Règle 53) :

« ...De cette manière, la qualité de Frères des Écoles Chrétiennes et Gratuites, devint le titre des enfants de M. De La Salle ; et désormais, nous ne leur donnerons plus d'autre nom. Cette dénomination est juste ; car elle renferme la définition de leur état, et elle marque les offices de leur vocation. Ce nom leur apprend que la charité, qui a donné naissance à leur Institut, doit en être l'âme et la vie ; qu'elle doit présider à toutes leurs délibérations, et former tous leurs desseins... Ce nom

leur apprend quelle est l'excellence de leur office, la dignité de leur état, et la sainteté de leur profession. Il leur dit, que frères entre eux, ils se doivent des témoignages réciproques d'une amitié tendre, mais spirituelle ; et que, devant se regarder comme les frères aînés de ceux qui viennent recevoir leurs leçons, ils doivent exercer ce ministère de charité avec un cœur charitable » (Blain CL 7 p. 241).

4. Convoqués dès nos origines à vivre la fraternité en communauté, nous croyons que cette dimension de notre identité nous appelle à :

« Être Frères aujourd'hui »

*hommes de fraternité,
selon les engagements suivants :*

*hommes de fraternité entre nous,
inspirés par la prière du Christ
« Père, qu'ils soient un comme toi et
moi sommes un » (cf. Règle 48)*

*hommes de fraternité
avec les éducateurs qui partagent
avec nous la mission,*

*hommes de fraternité
avec les jeunes et les adultes,
et spécialement les pauvres,*

hommes de fraternité dans l'Église.

Ce monde, les adultes et les jeunes que nous côtoyons, et l'Église nous lancent le défi de la fraternité et provoquent nos personnes et nos communautés à vivre avec plus d'authenticité.

Notre réponse à ce Défi est la fraternité

lasallienne vécue de façon renouvelée.

Note : L'ordre de Défis veut répondre à la présentation pédagogique de l'Exode (Ex 3, 6-10). La communauté ouvre ses yeux et ses oreilles à la réalité, se constitue Peuple de l'Alliance et est envoyée à la mission.

1.1 Défi : répondre



communautairement aux besoins de notre monde

Témoins des souffrances et de l'injustice de ce monde, nous sommes mis au défi de répondre en communauté aux besoins des enfants et des jeunes, et spécialement des pauvres.

1.2 Horizons

1.2.1 Être des communautés de discernement où l'on mène une vie simple en solidarité avec les pauvres.

1.2.2 Aller, avec le cœur du Samaritain

de l'Évangile, dans les lieux où l'éducation de base n'existe pas et où la Parole de Dieu est moins annoncée.

1.3 Lignes d'action

1.3.1 Mettre les pauvres, spécialement les jeunes, au centre de nos projets communautaires et éducatifs, pour mieux connaître leurs réalités afin de répondre aux difficultés locales variées. Par exemple : élèves qui ont des difficultés dans les études, enfants de familles déstructurées, migrants, drogués, orphelins, droit de l'enfant à naître, et d'autres pauvretés.

1.3.2 Constituer des communautés lasalliennes engagées dans le service éducatif des enfants, des jeunes et des adultes en difficultés.

1.3.3 Inciter les communautés lasalliennes à s'informer et à se former ensemble sur les phénomènes sociaux et à s'engager dans des activités pastorales d'Église et/ou dans d'autres mouvements humanitaires.

2.1 Défi : être des communautés qui invitent à suivre Jésus

Nous sommes mis au défi d'être des communautés accueillantes, levain de fraternité dans notre monde, qui offrent un visage humain de l'Église et invitent à suivre Jésus de façon radicale et créative.

2.2 Horizons

Créer des communautés de Frères qui soient visibles, crédibles et fraternelles, où l'on partage la vie et la foi avec les jeunes et les adultes ; et qui fassent naître des Fraternités lasalliennes.

2.3 Lignes d'action

2.3.1 Que Districts et Régions collaborent pour constituer des communautés lasalliennes internationales qui soient signes de fraternité et de la mission universelle de l'Église [cf. *Service éducatif des pauvres*, 6.3.1]

2.3.2 Les communautés prévoient du temps pour partager la foi entre les Frères, témoins visibles, vivants et actifs de Jésus Christ. Ils seront ainsi des signes pour les jeunes qui cherchent à approfondir leur vie spirituelle, et pourront les inviter à opter pour la vie consacrée [cf. *Pastorale des vocations* 1.3.1].

2.3.3 Ouvrir la communauté aux Lasalliens qui cherchent à croître dans la foi pour que, dans le partage avec les Frères, ils puissent approfondir leur spiritualité et leur compréhension de la valeur de la mission.

3.1 Défi : vivre communautairement la mission

Consacrés à la Très Sainte Trinité, notre



défi est de vivre en communauté « ensemble et par association » pour la mission (cf. *MD* 39,3).

3.2 Horizons

Vivre communautairement le vœu d'association pour le service des pauvres, consacrés à une mission qui ne se limite pas aux tâches de solidarité et qui surgit de la vie en communauté, laquelle s'enrichit des dons et de talents de tous les Frères.

3.3 Lignes d'action

3.3.1 Accueillir communautairement ceux qui sont dans le besoin et leur consacrer gratuitement notre temps et nos énergies.

3.3.2 Favoriser la collaboration entre différentes communautés et œuvres pour renforcer l'esprit d'association et mieux répondre à la mission.

4.1 Défi : construire une fraternité authentique

À une époque où tant de gens cherchent une vie spirituelle plus profonde et expriment un besoin plus profond d'appartenance, nous sommes mis au défi de mener en communauté une vie authentique de fraternité.

4.2 Horizons

Nous envisageons la communauté comme un lieu où l'on partage la vie et la foi, où nous nous connaissons, où nous apprécions la présence joyeuse des uns aux autres, où nous dépassons l'individualisme, où nous continuons notre formation permanente et où nous expérimentons l'amour miséricordieux de Dieu (cf. Règle 50).

4.3 Lignes d'action

4.3.1 Créer en communauté une atmosphère qui contribue à construire l'amitié, le respect, la tolérance et le soutien, et qui facilite le temps personnel et communautaire pour la prière, le repos et les loisirs, ainsi que la correction fraternelle. On donnera plus d'importance à la personne du Frère qu'aux structures et règlements.

4.3.2 Pour remplir son ministère d'ani-

mateur de communauté, le Frère Directeur participera à des programmes de formation organisés par l'Institut ou d'autres organismes.

4.3.3 Réaliser d'une façon créative le projet communautaire annuel dans une attitude de discernement, en reconnaissant l'importance pour le Frère d'être présent à la communauté, comme condition indispensable pour la construire. Chaque Frère révisé également son projet personnel annuel et partage sa situation et son itinéraire personnel avec la communauté.

C'est un bon moment pour échanger sur l'usage des moyens technologiques et des autres matériels à notre disposition, de façon à ne pas faire obstacle à notre vie communautaire.

4.3.4 Porter une attention et une affection particulières aux Frères âgés, malades, isolés et à tous ceux qui peuvent souffrir de dépendance, de quelque type qu'elle soit.

Découvrir avec inventivité pour les Frères âgés des activités adaptées à leurs possibilités, pour continuer à exercer un ministère de présence parmi les enfants et les jeunes, spécialement les pauvres, ainsi que parmi les Partenaires lasalliens.

3. Association pour le service éducatif des pauvres

Introduction

Les 40 dernières années ont été pour l'Institut un temps d'authentique Exode, entretenu par les divers Chapitres qui se sont succédé depuis 1966. Beaucoup de Frères et, avec eux, beaucoup d'autres Lasalliens ont vécu ce pèlerinage vers nos sources avec enthousiasme mais aussi, en bien des cas, avec beaucoup d'incertitudes. Ils l'ont fait en s'appuyant sur la réflexion que l'Église postconciliaire a opérée en même temps, en se mettant elle aussi à la recherche de ses racines.

Le Concile Vatican II, dans la Constitution *Lumen Gentium* (chap. 2), a jeté les bases d'une compréhension de la composition de l'Église en utilisant l'image du « Peuple de Dieu ». C'est à partir de cette image que se comprend le concept de « communion » développé par les documents ecclésiaux de la période postconciliaire. « L'ecclésiologie

de communion est l'idée centrale et fondamentale des documents du Concile » (*Christifideles Laici* 19, Jean-Paul II, 1987).

À partir de ses racines évangéliques, l'Église présente aujourd'hui son identité comme « mystère de communion » (*Christifideles laici* 8), où « la communion est missionnaire et la mission est pour la communion » (*Christifideles laici* 32 ; cf. *Vita Consecrata* 46).

L'Église-Peuple de Dieu s'est réappropriée, pour tout le peuple, les charismes qui étaient considérés traditionnellement comme appartenant exclusivement aux Instituts religieux. « *Beaucoup d'Instituts, en raison de situations nouvelles, sont parvenus à la conviction que leur charisme peut être partagé avec les laïcs, qui, par conséquent, sont invités à participer de façon plus intense à la spiritualité et à la mission de l'Institut lui-même. On peut dire... qu'un nouveau chapitre, riche d'espérance, s'ouvre dans l'histoire des relations entre les personnes consacrées et le laïcat* » (*Vita Consecrata* 54 § 2 ; cf. Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée, *Repartir du Christ*, 2002, n° 31).



De manière analogue, à partir de nos racines fondamentales, nous les Frères, nous avons redécouvert notre identité de consacrés à la lumière de notre Vœu d'Association pour le service éducatif des pauvres, et à partir de là nous essayons de « clarifier notre regard sur les autres vœux » (43^e Chapitre général, Circ. 447, *Les Frères, Identité et Formation*, Orientation 3).

C'est ainsi que nous exprimons la consécration que nous avons faite de nous-mêmes à la Sainte Trinité en nous dédiant, "ensemble et par association", à l'éducation humaine et chrétienne des enfants et des jeunes, spécialement les pauvres.

Nous vivons aujourd'hui cette consécration dans ce nouveau contexte du « Peuple de Dieu », au côté de nombreux autres qui participent au charisme lasallien et qui se sentent poussés à s'associer pour la même mission, mais à partir de vocations ou d'états de vie différents (cf. *Règle* 146).

Les défis auxquels nous devons faire face aujourd'hui ne viennent pas uniquement des destinataires ultimes de notre mission, les enfants et les jeunes pauvres, mais aussi de ceux qui partagent la mission avec nous. À travers eux, nous parvenons les appels que l'Esprit nous adresse pour « Être Frères Aujourd'hui » :

– L'appel à être Frères avec eux et à vivre la fraternité comme un signe pour tous les éducateurs lasalliens.

– L'appel à être pour eux et avec eux des médiateurs de la lumière par laquelle Dieu « a éclairé lui-même les cœurs de ceux qu'il a destinés pour annoncer sa parole aux enfants » (*MR* 193,1).

– L'appel à être parmi eux et avec eux cœur, mémoire et garant du charisme lasallien, et à promouvoir les nouvelles structures de communion pour la mission, comme le demande l'Assemblée Internationale 2006, *Associés pour la Mission éducative lasallienne*, Orientation principale 8.

1.1 Défi : la centralité du vœu d'association dans l'identité des Frères

L'expérience d'association vécue dans les années récentes ainsi que notre compréhension toujours plus grande du vœu d'association des origines, nous mettent au défi d'être plus conscients de la centralité de ce vœu dans notre vie de Frères comme dans notre mission éducative, et à en être les témoins dans notre vie. Nous nous sentons donc mis au défi de vivre évangéliquement l'association entre nous d'abord.

1.2 Horizons

1.2.1 Frères, nous nous réapproprions l'inspiration et la motivation des origines de notre vœu d'association pour le service éducatif des pauvres. Nous vivons notre identité de consac-

crés comme un signe prophétique de l'identité de l'Église qui est mystère de communion. La communion entre les Frères est source et fruit de la mission que nous réalisons (cf. *Christifideles laici*, 32 § 4).

Conscients de la signification de notre consécration, nous nous offrons à toute la Famille Lasallienne comme guides de communion et de spiritualité, pour donner un fondement évangélique à toute la mission développée par les éducateurs lasalliens.

1.2.2 La communion missionnaire de la vie trinitaire est la source de la fraternité ministérielle qui caractérise notre vie de Frère. Par notre consécration pour la Gloire de Dieu, nous sommes un rappel constant, dans la Famille Lasallienne, de l'amour de Dieu qui nous réunit, et de son intérêt tout particulier pour « les enfants des artisans et des pauvres ».

1.3 Lignes d'action

1.3.1 Encourager fortement les Frères à approfondir les études menées ces dernières

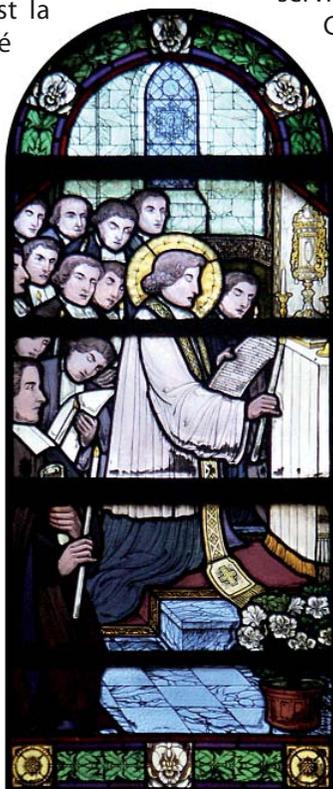
années sur le vœu d'association pour le service éducatif des pauvres, et poursuivre les études sur ce thème. En particulier, faire attention à ce que, dans la formation initiale comme permanente, le vœu d'association pour le service éducatif des pauvres soit l'axe de compréhension de l'identité du Frère et la perspective dans laquelle les autres vœux sont envisagés.

1.3.2 Afin de mieux exprimer la consécration spécifique du Frère et la centralité du vœu d'association pour le service éducatif des pauvres, le Gouvernement de l'Institut fera les démarches nécessaires pour la modification suivante de la Règle, dans le Chapitre 3 (*Règle* 25).

1.3.2.1 Dans la seconde partie de la formule des vœux, restaurer les mots « et fais vœu », qui correspondent à la formule des origines des Frères :

« Et pour cet effet, je ..., promets *et fais vœu* de m'unir ...»

1.3.2.2 Dans la troisième partie de la formule des vœux, le vœu d'association pour le service éducatif des pauvres vient en pre-



mière place, et est ainsi mis en tête des cinq vœux :

« C'est pourquoi je promets *et fais vœu* d'association pour le service éducatif des pauvres, de chasteté, de pauvreté, d'obéissance et de stabilité dans l'Institut... »

1.3.3 Les communautés, les Districts, les Délégations et les Régions approfondissent les conséquences de la centralité de notre Vœu d'association pour le service éducatif des pauvres aux niveaux personnel, communautaire, institutionnel, tout comme dans la manière de se situer dans la mission et dans nos relations intercommunautaires.

2.1 Défi : la fonction spécifique des Frères dans l'association avec les autres Lasalliens

Depuis le Chapitre Général de 66-67 jusqu'à aujourd'hui, le contexte ecclésial et lasallien dans lequel se situent les Frères a substantiellement changé. Nous sommes mis au défi d'être présents autrement, de vivre et de développer l'association pour le service éducatif des pauvres avec les femmes et les hommes qui participent à

la spiritualité, à la mission et au charisme lasalliens.

Ce nouveau contexte ecclésial et lasallien est pour nous, les Frères, un défi de vivre l'association pour le service éducatif des pauvres d'une manière ouverte, intégrés aux autres lasalliens, spécialement avec ceux qui veulent s'associer. La question nous est posée du rôle spécifique que, comme consacrés, nous avons à jouer pour soutenir le travail de tous dans la Mission lasallienne.

2.2 Horizons

2.2.1 Le charisme lasallien devient un lieu où se rencontrent de nombreux éducateurs croyants qui découvrent la valeur de leur mission à travers l'itinéraire et la spiritualité de Jean-Baptiste de La Salle, donnant ainsi ensemble dans l'Église et pour le monde, un visage à l'Évangile.

Nous voyons également avec joie que des éducateurs, d'autres religions ou sans affiliation religieuse, trouvent dans ce charisme une forte inspiration qui les motive pour vivre leur tâche éducative.

2.2.2 Frères, nous nous situons aujourd'hui sur cette base commune du



Stephanie Hofschlaeger
Pixelio.de

charisme lasallien, avec beaucoup de croyants et de non croyants. Nous découvrons des aspects nouveaux de notre identité comme chrétiens consacrés. Nous vivons la complémentarité dans la mission commune avec d'autres vocations. Nous avons pris conscience de notre responsabilité d'être cœur, mémoire et garant du charisme lasallien pour tous les lasalliens. En même temps, nous nous réjouissons de voir que d'autres lasalliens partagent cette responsabilité.

Notre travail comme médiateurs et accompagnateurs de nos compagnons de route dans la mission, prend ainsi une grande importance pour les aider à parcourir leur itinéraire comme éducateurs lasalliens.

2.3 Lignes d'action

2.3.1 Le 44^e Chapitre Général fait siens les Domaines d'insistance de l'Assemblée Internationale 2006 Associés pour la Mission éducative lasallienne qui se réfèrent au Discernement des diverses expériences d'association (6.1) et à la Dimension communautaire (6.2). Il charge la Commission Internationale de l'Association (ou la structure qui aura son rôle) d'assurer le suivi et la coordination de ces recommandations.

Là où c'est possible et avec le discernement du District ou de la Délégation, pour donner une meilleure réponse aux besoins de la mission,



faciliter l'ouverture de communautés de Frères et d'autres lasalliens engagés dans la mission.

2.3.2 En référence au Domaine d'insistance 7.1.1 de l'Assemblée Internationale 2006, élaborer un Guide qui articulera les éléments essentiels – bibliques, théologiques, lasalliens et pédagogiques – de la formation et de l'accompagnement, afin d'orienter les programmes de la formation conjointe de tous les membres de la Famille Lasallienne. Ce Guide pourra prévoir d'utiliser les moyens virtuels de communication.

2.3.3 Incorporer et garantir, dans les programmes de formation lasallienne, des expériences directes de service éducatif des pauvres

2.3.4 Pour développer la recherche lasallienne dans le domaine de l'association pour le service éducatif des pauvres, amplifier le rôle du Service des Études lasalliennes pour la formation des Frères et des divers associés, particulièrement en organisant

d'ici au prochain Chapitre Général, une ou deux Sessions Internationales d'Études Lasalliennes pour Frères et associés.

3.1 Défi : les nouvelles structures de l'association pour la mission lasallienne

Les structures actuelles de l'Association pour la Mission Lasallienne devraient mieux refléter la variété et la complémentarité des identités de ceux qui participent aujourd'hui à la mission et au charisme lasalliens dans diverses perspectives pluri-religieuses et pluri-culturelles. La place du Frère dans ces structures a besoin de mieux correspondre à ce qu'on attend de lui, dans un modèle d'Église "Peuple de Dieu" et "Communion". Il est donc urgent pour nous de rénover, d'adapter et de créer d'autres structures, afin d'assurer le meilleur service possible pour la mission et le développement de l'association dans la Famille Lasallienne toute entière, où les Frères puissent occuper la place qui leur revient.

3.2 Horizon

Nous cheminons à des vitesses différentes vers un nouveau modèle de Famille Lasallienne au niveau local, régio-

nal et mondial, où la coresponsabilité, la collégialité, la prise de décision partagée pour la mission, la vie selon les identités propres à chacun dans l'interdépendance seront des réalités vécues dans la joie. Nous attendons des structures d'animation et de gouvernement qui permettent à tous les Associés de mettre en œuvre et de soutenir la Mission, de partager la spiritualité lasallienne et de l'enrichir, et où, comme Frères, nous pourrions exercer notre rôle propre.

3.3 Ligne d'action

Le gouvernement de l'Institut prendra l'initiative de bâtir, dans les deux années à venir, un modèle possible de Famille Lasallienne, dans la ligne des nouvelles formes de vie présentes dans l'Église. Il suivra les orientations de l'Assemblée Internationale 2006 (Domaine d'insistance 8.2.1). Il établira des contacts avec les responsables des autres Instituts Lasalliens de vie consacrée et les groupes et mouvements de laïcs lasalliens, dans les divers contextes. En communion avec eux, il développera les structures qui paraissent les plus adaptées, pour incarner, aujourd'hui, dans une fidélité créative, le charisme lasallien dans l'Église "Peuple de Dieu" et "communion" (voir le rapport du Frère Supérieur Général J 1 et 2, p. 21-22).

4. Service éducatif des pauvres

Introduction

« Saisi par la situation d'abandon des enfants des artisans et des pauvres ; Jean-Baptiste de La Salle a découvert dans la foi, la mission de son Institut, comme réponse concrète à sa contemplation du dessein de salut de Dieu » (Règle 11). Dieu est si bon qu'il a fait sienne l'œuvre de cet Institut, pour le service éducatif des enfants des artisans et des pauvres, une œuvre de plus en plus diversifiée.

Celle-ci s'est considérablement accrue dans le monde entier. Au-

jourd'hui nous sommes 80.000 éducateurs et plus de 5.000 Frères et, ensemble, nous animons la Mission lasallienne qui atteint plus d'un million d'enfants, de jeunes et d'adultes.

Historiquement, la Mission lasallienne s'adressait en priorité à des populations économiquement pauvres. Progressivement, le développement économique nous a conduits à nous adresser plutôt aux classes moyennes. Nous sommes donc invités à intensifier nos efforts en vue de générer des propositions pour l'éducation à la justice et à renforcer nos actions pour le service direct des pauvres.

Nous rendons grâce à Dieu pour les Frères et les Lasalliens qui, quelle que soit leur insertion, mettent tout leur cœur dans l'option pour les pauvres, essayant de bâtir par leur pratique éducative et évangélisatrice un monde plus solidaire et plus juste.

Cette réalité remplit de joie certains Frères, suscite chez d'autres des interrogations quant à leur rôle spécifique comme Frères à l'intérieur de la Mission. Le 42^e Chapitre Général a mis en lumière que nous sommes « le cœur, la mémoire et les garants du charisme lasallien » (Circulaire 435, p.



43). Nous vivons comme consacrés « ensemble et par association au service éducatif des pauvres », et nous le professons publiquement.

Notre réflexion s'inscrit dans la ligne des 42^e et 43^e Chapitres Généraux et s'appuie sur la réunion intercapitulaire de 2004 et l'Assemblée Internationale de 2006 Associés pour la mission éducative lasallienne. Le service éducatif des pauvres reste plus que jamais d'une grande actualité et demeure essentiel pour les Frères et les Lasalliens. L'effort demandé à chacun est de l'ordre de la conversion du cœur et des mentalités (Circ. 412, p. 48).

En écrivant ce document pour les Frères, nous avons en tête tous ceux et celles avec qui nous sommes associés pour faire vivre l'unique Mission lasallienne quels que soient les contextes sociaux et les formes d'engagement.

Et nous viennent à l'esprit et dans le cœur les nombreux visages d'enfants, de jeunes et d'adultes qui sont pour nous la raison d'être de notre vie et de notre vocation. Ils sont l'image de Dieu et un appel à la fraternité et à la solidarité.

« *Quand nous disons :*

' Seigneur, montre-nous ton visage ; le Seigneur nous répond : ' Regarde le visage de ton frère pauvre, regarde la réalité qui t'entoure, regarde les images de ton époque ' » (Être Frères aujourd'hui, 2.2 b).

1.1 Défi : notre conversion aux pauvres

Nous sommes mis au défi, en tant que Frères et en tant que communautés, par notre style de vie qui souvent ne nous donne pas satisfaction à cause des risques de consumérisme et d'accumulation des biens. Ce style de vie peut nous éloigner insensiblement du monde des pauvres.

Par ailleurs, la compréhension des réalités de ce monde nécessite aujourd'hui une formation qui touche aux domaines sociaux, politiques, économiques, religieux et autres. Une formation limitée dans ces domaines est un frein au moment de prendre une décision personnelle ou communautaire pour aller vers les pauvres.

Finalement, malgré tout cela, nous sommes mis au défi de nous convertir aux pauvres. C'est aujourd'hui une question de conscience et de décision personnelle, communautaire et institutionnelle.

1.2 Horizon

Nous désirons des Frères et des communautés, qui soient en processus



d'Exode, unis de tout cœur à Jésus et à son Évangile, qui cheminent à la rencontre du pauvre, là où c'est nécessaire.

Nous désirons des Frères et des Communautés dont les portes s'ouvrent pour accueillir l'affamé de pain, de compagnie, de spiritualité, de culture, de consolation, d'expérience de Dieu... Nous désirons des Frères et des Communautés insérés dans leur environnement, vivant simplement et engagés contre les détresses humaines.



tés pour qu'elles soient plus proches des gens modestes et vivent comme eux (*Règle 32 et 60*).

1.3 Lignes d'action

1.3.1 Inclure, dans la formation initiale et permanente des Frères, des programmes qui préparent à une plus grande compréhension et à un engagement significatif dans le service éducatif des pauvres, y compris une formation pour mieux comprendre le fait politique, religieux, et celui des structures sociales injustes. Que les programmes de formation permanente soient inclus et évalués dans les projets communautaires annuels.

1.3.2 Favoriser la participation des Frères de tous les âges aux actions de volontariat en faveur de l'éducation des pauvres : séjours pour le service des pauvres, aide aux marginaux, aux exclus, aux handicapés, soutiens divers, etc.

1.3.3 Promouvoir le changement d'implantation de certaines communau-

2.1 Défi : rénovation de nos œuvres éducatives

Frères et Lasalliens, nous sommes mis au défi d'être vraiment convaincus que le service éducatif des pauvres est partie constitutive de notre identité, de notre vocation et de notre mission lasallienne. L'engagement pour la transformation de nos œuvres éducatives en instruments d'éducation pour les pauvres, de défense des droits des enfants, d'éducation pour la justice sociale, continue de nous concerner grandement (cf. AI-2006, Domaine d'insistance 5.1).

2.2 Horizons

Nous désirons une rénovation de nos œuvres éducatives actuelles, pas uniquement en fonction de critères de



réussite et de prestige social mais en fonction de la fidélité à notre vocation et à notre identité d'ambassadeurs de Jésus-Christ pour annoncer l'Évangile aux pauvres.

Nous désirons, en union avec nos associés et les autres Lasalliens, poursuivre la mise en œuvre de l'éducation des pauvres, la défense des droits des enfants et l'éducation à la justice.

Nous désirons une rénovation de nos œuvres éducatives actuelles pour qu'elles soient « îlots de créativité » et agents de transformation sociale.

2.3 Lignes d'action

2.3.1 Nous assumons et faisons nôtre l'appel de l'AI-2006 à rénover les œu-

vres existantes (5.1.a) et à en créer de nouvelles (5.1.b) pour le service éducatif des pauvres.

2.3.2 Nous encourageons les universités lasalliennes, à promouvoir des politiques et des actions, qui soient dans la ligne de l'option effective pour les pauvres et l'éducation à la justice.

3.1 Défi : Solidarité pour l'équité

Nous reconnaissons que, dans le réseau lasallien, les réponses éducatives aux besoins et les ressources économiques nécessaires sont inégales. Nous sommes mis au défi de trouver des stratégies efficaces de solidarité pour l'équité et l'égalité éducative.

3.2 Horizons

3.2.1 Dans un monde globalisé qui accentue les injustices, nous désirons être signe prophétique pour apporter des relations fraternelles et solidaires entre les différentes parties du réseau lasallien.

3.2.2 Nous désirons un réseau lasallien qui puisse offrir à tous un service d'éducation intégrale de la personne.

3.3 Lignes d'action

3.3.1 Impulser les échanges de Frères et de Lasalliens, pour mettre à profit les expériences éducatives et forma-

tives des Régions et des Districts.

3.3.2 Développer les jumelages entre les Régions, les Districts et les œuvres du réseau lasallien. SECOLI pourrait en assumer la promotion et la coordination.

4.1 Défi : le droit des enfants à l'éducation

C'est un grand défi, pour l'Institut, de se préoccuper du droit des enfants à l'éducation, d'élaborer des réponses éducatives accessibles à tous, solidement établies économiquement. Nous sommes mis au défi de trouver des ressources propres et de rechercher des aides publiques et privées.

4.2 Horizons

4.2.1 Nous désirons un Institut qui défende la dignité de la vocation d'éducateur et l'exercice de la profession enseignante, et qui intervienne aussi dans le domaine public.

4.2.2 Nous désirons un Institut capable de répondre aux nécessités éducatives des enfants et des jeunes de familles aux faibles revenus. Un Institut qui établit des relations et collabore avec les instances (politiques, sociales, religieuses...) travaillant à résoudre les

problèmes de l'éducation des pauvres. Un Institut qui reconnaît comme partie intégrante de sa mission le fait de faire prendre conscience à tous que l'éducation est un droit pour tout enfant. Il revendique la contribution économique de l'État, qui doit garantir aux parents le libre choix du modèle éducatif.

4.2.3 Nous désirons un réseau d'œuvres au service éducatif des pauvres, qui partage des propositions pédagogiques, recherche des aides et s'allie avec d'autres mouvements éducatifs, des ONG, des institutions,... qui nous sont proches, afin d'avoir un plus grand impact dans les sociétés où nous vivons et sur les structures génératrices de pauvreté.

4.3 Lignes d'action

Nous assumons et faisons nôtre l'orientation 8.3.1 de l'AI-2006 :

« L'Assemblée propose qu'aux niveaux local, intermédiaire et international, des structures soient améliorées et créées, pour faciliter le partage global des ressources humaines et financières, et des connaissances, comprenant, mais sans s'y limiter, l'éduca-



tion, la formation, la mise en réseau, la recherche de fonds et de subventions, et les programmes de volontaires. Ceci peut avoir lieu entre des individus, des institutions grâce à des réseaux et des relations informels aussi bien que structurels ».

5.1 Défi : un engagement solidaire

En regardant le monde, nous reconnaissons que, sans oublier de répondre à la pauvreté économique, il existe aujourd'hui de nouvelles réalités et de nouvelles pauvretés qui nous posent un grand défi. Ces situations, déjà repérées par l'Assemblée internationale 2006, dans son Orientation n° 1, attendent de nous des réponses.

5.2 Horizons

Nous désirons que Frères et Lasalliens continuent à participer à la construction d'un monde plus juste et plus solidaire. Qu'ils appuient et collaborent à des programmes, des mouvements, des structures ou des initiatives éducatives qui répondent aux formes de pauvretés nouvelles ou anciennes.

5.3 Lignes d'action

5.3.1 Nous assumons et faisons

nôtre l'Orientation n° 1 de l'AI-2006.

En particulier les Frères :

- prennent leur part, éventuellement en lien avec les universités lasalliennes, à des programmes de formation pour accompagner « les enfants, les jeunes et les familles vivant des situations à risques, et spécialement les jeunes confrontés à des situations extrêmes » (cf. AI-2006 1.1.2)
- encouragent les éducateurs et les jeunes à se former autour des questions de bioéthique, des droits de l'enfant, du respect de la vie, de la sauvegarde de la création...

5.3.2 Promouvoir, dans les Districts et les communautés, l'accueil, l'envoi et l'accompagnement de Volontaires Lasalliens.

5.3.3 Élaborer, impulser, adapter ou créer des propositions pédagogiques, pastorales et catéchétiques qui soient d'authentiques réponses aux situations de la pauvreté d'aujourd'hui.

5.3.4 Continuer à sensibiliser et à s'engager pour la promotion de la justice, avec les jeunes et les adultes qui vivent dans les œuvres scolaires et universitaires lasalliennes (cf. Règle 14).



Brett Mulcahy

6.1 Défi : les mouvements migratoires

Nous reconnaissons, en regardant le monde, que l'un des défis importants d'aujourd'hui, pour l'Institut et le réseau lasallien, consiste à apporter des réponses aux problèmes provoqués par les mouvements migratoires (dans et entre pays) et leurs conséquences pour les enfants, les jeunes et les familles (enfants de la rue, orphelins...).



6.2 Horizons

Nous désirons, pour manifester la fraternité universelle, que l'Institut et le réseau lasallien apportent des réponses éducatives adaptées aux problèmes liés aux mouvements migratoires et à leurs conséquences.

Qu'il ait une parole publique de conscientisation et de dénonciation dans ce domaine.

6.3 Lignes d'action

6.3.1 Créer et/ou renforcer, dans chaque Région ou District concerné,

au moins deux communautés lasalliennes (Frères et Laïcs) inter-districts, pour répondre aux questions posées par les mouvements migratoires, tant dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil. Que cette démarche soit vécue dans une spiritualité d'Exode [cf. *Vie communautaire* 2.3.1].

6.3.2 Que les communautés et les œuvres lasalliennes, particulièrement si elles sont proches des problématiques migratoires, élaborent des programmes et des réponses éducatives en faveur des populations concernées.

5. Pastorale des vocations de Frères et de Lasalliens

Introduction

Notre engagement comme Frères, dans la vie et dans la vitalité de l'Institut et de sa mission, nous demande de nous impliquer directement dans la pastorale des vocations. La "détresse humaine et spirituelle" des enfants des pauvres dans le monde d'aujourd'hui nous appelle à prendre conscience de la nécessité de répondre comme Frères à leurs besoins éducatifs, quels que soient notre âge et notre condition. Aussi faut-il trouver des moyens pour éveiller des vocations et accompagner les jeunes dans leur discernement vocationnel au service de l'Église, quelle que soit l'orientation de l'appel de Dieu dans la diversité de leurs cultures et de leurs conditions. Comme Frères, nous devons être des prophètes et des témoins d'espérance dans nos activités éducatives et pastorales. Nous partageons le ministère de la pastorale des vocations avec d'autres Lasalliens, eux aussi engagés dans la mission, responsables de promouvoir et d'accompagner ensemble les vocations.

Il y a beaucoup de raisons qui font de la

Pastorale des Vocations un défi. Les résistances viennent à la fois de l'extérieur : des familles, de la société, de l'Église ; et de l'intérieur : de la manière dont nous comprenons et vivons notre vie personnelle et communautaire. Il nous faut écouter l'appel que Dieu nous fait de transformer notre vie et de l'adapter aux mutations de l'Institut, de l'Église et du monde. Les défis qui se présentent dans la vocation renouvellent l'espérance à la fois dans l'avenir et dans la mission de l'Institut. Nous exprimons notre confiance en Dieu qui continue d'appeler des hommes et des femmes pour vivre et servir comme Lasalliens engagés ; ainsi que notre conviction que la vocation de Frère des Écoles chrétiennes est aussi pertinente et vitale aujourd'hui que dans les autres périodes de l'histoire de notre Institut.

1.1 Défi : faire connaître ce que nous sommes

La réalité de l'Église et du monde d'aujourd'hui nous engage à connaître et à faire connaître la nature prophétique de la vocation de Frère des Écoles



Chrétiennes et du charisme lasallien.

1.2 Horizons

1.2.1 Nous désirons un Institut de Frères préparés pour les temps nouveaux, conscients de leur identité de religieux consacrés, fidèles à leurs engagements.

1.2.2 Nous désirons des Frères et des Lasalliens qui vivent leur vocation baptismale dans l'Église et dans la société, engagés dans le service éducatif des pauvres.

1.3 Lignes d'action

1.3.1 Ouvrir nos communautés aux jeunes qui veulent approfondir leur expérience spirituelle, leur discernement vocationnel et la mission, en leur offrant l'espace voulu pour vivre ces recherches et mieux connaître ce que nous sommes comme Frères.

1.3.2 À travers les actions éducatives et pastorales, en association avec les Lasalliens, les Frères rendent visible leur vocation spécifique au service de l'Église.

1.3.3 À partir du Centre de l'Institut, privilégier la pastorale des jeunes et des vocations, et promouvoir des rencontres et des activités pour la développer et la renforcer à travers le mouvement des Jeunes Lasalliens.

1.3.4 Pour ceux qui auront la responsabilité de réviser le Guide de la Formation, tenir compte de l'expérience



Sam Bloomfield - sxc.hu

actuelle dans le discernement et l'accompagnement des vocations à tous les niveaux de la formation.

2.1 Défi : susciter et accompagner la vocation chrétienne

La réalité de notre société nous engage à travailler les valeurs chrétiennes et à proposer l'Évangile jusqu'à inviter à la suite du Christ. "Par l'évangélisation et par l'éducation de la foi, les Frères aident les jeunes à trouver leur vocation dans l'Église" (*Règle* 82).

2.2 Horizon

2.2.1 Nous désirons des groupes (enfants, jeunes, Jeunes Lasalliens, Volontaires...) qui vivent les valeurs de la foi, de la fraternité et du service, avec des itinéraires d'accompagnement suffisamment longs dans le temps.



2.2.2 Nous désirons des familles qui participent à la création d'une ambiance propice à susciter des valeurs chrétiennes, où soient possibles des projets vocationnels.

2.2.3 Nous désirons des Frères et des Lasalliens engagés dans la pastorale des jeunes et des vocations, et qui incarnent profondément le charisme lasallien.

2.3 Lignes d'action

2.3.1 Établir, dans les Régions et les Districts, "des programmes aidant à comprendre et à approfondir notre foi, dans le contexte des croyances, des valeurs, des textes et des icônes communes aux différentes religions, cultures et traditions" (AI-2006 4.1a).

2.3.2 Que le Centre de l'Institut propose des itinéraires qui favorisent l'accompagnement de jeunes en recherche de vocation et y impliquent les parents.

2.3.3 Que le Centre de l'Institut incite à mettre en œuvre des propositions

concrètes aux enfants et aux jeunes pour leur permettre de développer leur capacité à la solidarité et chercher les moyens, à partir de leur expérience, pour qu'ils arrivent à un questionnement vocationnel.

3.1 Défi : prier sur des communautés évangéliques

Nous, Frères, voulons prier sur une communauté qui rayonne espérance et confiance dans l'œuvre de Dieu. Cela est possible, même dans certains secteurs de l'Institut, malgré le vieillissement et le découragement devant le peu de vocations.

3.2 Horizons

3.2.1 Frères, nous choisissons de vivre en communion fraternelle comme signe de la présence de Dieu.

3.2.2 Frères, nous nous enrichissons mutuellement dans notre vocation en étant les uns pour les autres des modèles de fidélité et des guides spirituels par notre passion et notre engagement dans la vie consacrée et la mission.

3.3 Lignes d'action

3.3.1 Chaque District, Sous-District et Délégation constitue une équipe de Frères et de Lasalliens dont la mission est l'éveil et l'accompagnement des vocations parmi les jeunes.

3.3.2 Chaque Région et chaque Dis-

trict établit des moyens pour aider Frères et communautés à améliorer la qualité de leur vie et de leur témoignage, à travers l'accompagnement. On prêter une attention particulière aux Frères en difficultés personnelles et découragés.

4.1 Défi : présence et témoignage communautaire parmi les jeunes

Nous sommes mis au défi d'améliorer la qualité de notre présence et de notre témoignage communautaire parmi les jeunes et spécialement les pauvres. Ceci nous conduit à vivre avec authenticité et à revitaliser notre mission.

4.2 Horizons

4.2.1 Nous désirons des Frères et des communautés qui assument avec joie la responsabilité de la pastorale des vocations de Frères et des autres vocations dans l'Église et ne la lais-

sent pas exclusivement à ceux qui en ont directement la charge.

4.2.2 Nous désirons des Frères qui, associés avec des Lasalliens, apportent un témoignage de leur fraternité en créant des lieux pour le service éducatif des pauvres.

4.3 Lignes d'action

Communautés, Frères et Lasalliens s'engagent à :

4.3.1 prier pour les vocations afin que tous participent à cette pastorale (cf. Règle 84).

4.3.2 inviter et recevoir les jeunes dans leurs communautés selon la parole : "Venez et voyez !" (Jn 1, 39).

4.3.3 employer les moyens et le langage appropriés aux jeunes pour promouvoir la vocation (DVD, site Web...).

4.3.4 élaborer avec les autres Lasalliens des plans adaptés pour aider au discernement vocationnel des enfants et des jeunes.

4.3.5 assurer un accompagnement durant tout le processus vocationnel du Frère.

4.3.6 fortifier les liens d'estime et d'affectivité qui aident le Frère à mûrir comme personne et comme religieux.

4.3.7 participer et collaborer avec l'Église locale à la Pastorale des Vocations.



6. Accompagnement des Jeunes Frères en Communauté

Introduction

Frères, au long de notre vie, nous avons tous besoin d'être accompagnés et nous sommes appelés à accompagner d'autres personnes. Ce qui suit s'applique à tous les Frères, même si nous mentionnons spécialement les jeunes Frères. Nous appelons "jeunes Frères" ceux qui se trouvent dans la période comprise entre la première Profession et les premières années suivant la Profession perpétuelle.

Actuellement, nous entendons par "accompagnement" ce qui concourt à personnaliser les processus de formation. Cet accompagnement est complexe et se réalise à différents niveaux : de la personne, de la communauté et du District. Il inclut tous les aspects, depuis la vie intérieure jusqu'à la vie professionnelle.

La Règle des Frères nous rappelle que c'est toute la commu-

nauté qui doit porter une attention particulière aux jeunes Frères (cf. Règle 54), bien qu'elle spécifie aussi le rôle que tiennent le Frère Visiteur, le Frère Directeur de la Communauté et la Commission de la formation dans cette responsabilité (cf. Règle 96a).

1. Défi : une conscience mûre de l'importance de l'accompagnement

Les jeunes Frères sont toujours un signe d'espérance puisqu'ils constituent une sève nouvelle, créative et dynamique de notre association pour la mission d'éducation et d'évangélisation qui nous a été confiée. Nous constatons que, dans leur majorité, ces Frères sont prêts à être accompagnés et disposés aux défis que cela implique. Ce sont des Frères qui désirent adopter des attitudes génératrices de vie au milieu des enfants et des jeunes, spécialement des pauvres. Nous leur faisons pleinement confiance et nous acceptons les invitations qu'ils nous adressent à rénover la vie de communauté et la mission.

Dans le déroulement de la vie communautaire et du service de la mission, les jeunes



Frères manifestent, comme tous les autres, les tensions propres à ceux qui désirent incarner les idéaux du charisme de l'Institut ; en même temps, ils affrontent les difficultés dues à des motivations vocationnelles parfois contradictoires, parfois insuffisamment soumises au discernement au cours des étapes précédentes. Ces conflits donnent parfois naissance à des échappatoires ou à des attachements de diverses sortes.



De plus, les difficultés à faire en commun des projets et à dialoguer, l'individualisme ou le manque d'attention à l'autre que l'on rencontre dans certaines communautés, font que les jeunes Frères font l'expérience de la solitude, de l'isolement et du désenchantement à l'égard de la vie consacrée, particulièrement pendant cette période où l'intégration affective a une si grande importance.

Nous sommes ainsi mis au défi d'être des compagnons les uns pour les autres et de construire la synthèse des éléments constitutifs de l'identité du Frère (cf. Règle 10) en participant au projet créatif de notre District ou de notre Délégation. Il est donc important que les options du District soient claires pour que le jeune Frère entre en dialogue avec elles.

2. Horizon

Nous désirons que nos jeunes Frères fortifient leur désir d'être accompagnés

et qu'ils assument leur responsabilité personnelle dans le processus d'affermissement de leur identité lasallienne.

Nous aspirons à un accompagnement à la fois exigeant et fraternel qui assure la croissance et le don joyeux de chaque Frère, qui donne la priorité à la vie intérieure, à la qualité des relations communautaires et à la dimension affective, comme soutien de notre vocation.

Nous voulons des communautés où nous grandissons dans la coresponsabilité en nous prenant en charge les uns les autres dans notre accomplissement personnel lié au projet pour le Règne de Dieu, et où nous nous encourageons dans notre engagement à maintenir vivant l'enchantement d'être Frères en association pour le service éducatif des pauvres.

Nous voulons un District enrichi par la qualité des liens d'amitié façonnés par une véritable culture de la convivialité. Celle-ci crée le climat qui fait voir les

processus d'accompagnement comme quelque chose de naturel.

3. Lignes d'action

3.1 Dans les Régions, Districts et Délégations, former à l'accompagnement de processus humains et religieux, des Frères de façon qu'ils puissent aider les Frères Visiteurs dans l'accompagnement des jeunes Frères.

3.2 Mettre l'accent, dès le début de la formation initiale, sur le contact avec la réalité du District ou de la Délégation, en assurant la participation des jeunes Frères à la formulation et au déroulement de projets créatifs pour la mission et les communautés. C'est particulièrement important pour les endroits où les jeunes se forment à l'étranger.

3.3 Soigner la qualité de la vie des communautés dont font partie les jeunes Frères, et y assurer la complémentarité des âges et, en même temps, favoriser relations et échanges entre pairs.

3.4 À partir des diverses structures chargées de la formation, accompagner les communautés où sont des jeunes Frères, de manière à y favoriser des expériences qui structurent l'identité et des processus de discernement permettant de réaliser une synthèse vitale entre consécration,

vie de communauté et association pour le service éducatif des pauvres.

3.5 Dans chaque Région, District ou Délégation, et au niveau de l'Institut, favoriser la rencontre entre les jeunes Frères comme cadre d'échange d'expériences et d'aide pour la consolidation de leur identité. Ces rencontres doivent être systématiques, périodiques et liées à des projets de service éducatif.

3.6 Aider les jeunes Frères à prendre conscience de leur responsabilité personnelle spécifique de s'engager dans la communauté « par le don joyeux d'eux-mêmes au service des autres » (*Règle 49*) comme dans un chemin menant à la plénitude humaine et chrétienne.

3.7 Faire attention à l'ambiance dans laquelle vivent et travaillent les Jeunes Frères, prenant conscience que les conditions institutionnelles, structurelles et même physiques peuvent être déterminantes pour l'accompagnement et pour les aider à développer des relations salutaires dans la communauté et dans la mission.

3.8 Le Centre de l'Institut veillera qu'il y ait davantage de Frères profès perpétuels qui puissent rendre le service de l'accompagnement dans des secteurs plus jeunes.

7. Jeunes Frères dans l'Institut

Introduction

Avec 774 Frères de moins de 40 ans dans l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes (2006), la chance offerte à 13 jeunes Frères de participer comme Capitulants à ce 44^e Chapitre général est significative, non seulement pour les participants, mais aussi pour tous les Frères.

Reconnaissants de cette occasion de participer au 44^e Chapitre Général, ainsi que de nous réunir avec des Jeunes Frères de tout l'Institut, nous, jeunes Frères Capitulants, avons tenu diverses réunions pour aborder plusieurs thèmes et nous sentir en communauté pendant le Chapitre. De ces rencontres, ont surgi les thèmes qui sont plus importants pour nous : Vie communautaire, Vie consacrée et spirituelle, Pastorale des vocations, Service éducatif des pauvres, Association pour le service éducatif des pauvres, Identité du Frère et Formation.

Conscients que, comme jeunes Frères, nous sommes une part active du Chapitre et de

ses Groupes Thématiques, notre intention a été de traiter ces sujets à travers notre représentation et participation dans ces Groupes thématiques.

Jeunes Frères, nous voyons l'avenir de l'Institut comme quelque chose qui nous concerne. "Rêver" de quelque chose de neuf nous passionne et nous enthousiasme. Ce "qui doit advenir" renferme un ensemble de mystères et de sensations qui nous invitent à vivre l'avenir comme une aventure et une prise de risques. C'est un avenir qui nous pousse et nous interpelle, nous attire et nous motive non seulement parce que notre vie est en jeu, mais parce que nous sentons qu'est en jeu la vie de beaucoup d'enfants, de jeunes, de familles qui, bien souvent, vivent en situation d'oppression. Notre avenir et le leur s'entre-mêlent dans un temps qui est celui de Dieu.

Le monde de communications dans lequel nous vivons, nous permet de voir l'Institut comme quelque chose de proche. Pour cela, nous partageons l'idée du Frère Alvaro d'être des





nous voulons continuer à cheminer ensemble dans notre Exode vers le service éducatif des pauvres, nécessiteux et exclus de nos sociétés.

1. Défi : partager vie et mission

Nous voyons de manière positive que l'Institut favorise chaque fois davantage l'ouverture entre les différents Districts et Régions. Comme jeunes Frères, nous apprécions cette ouverture parce qu'il nous paraît très important de nous réunir pour partager les différentes expériences. Cela est positif pour nous et pas seulement au niveau personnel. Ce serait aussi une expérience enrichissante en plusieurs aspects, par exemple : la vie communautaire, la vie de prière, l'association, le service éducatif des pauvres. Nous désirons établir des liens d'unité entre nous à l'intérieur de notre diversité.

«Frères sans frontières» ; Frères qui se réjouissent d'être près des plus pauvres, unis à d'autres Lasalliens ; Frères qui vivent en communautés des relations fraternelles significatives ; Frères qui fondent leur vie et lui donnent sens grâce à une prière profonde et vivante.

Tout cela, nous voulons le vivre « ensemble et par association ». Nous présentons notre besoin de « nous réunir », nous nous sentons associés les uns aux autres grâce à la visibilité de « l'être ensemble », de partager nos expériences, nos sentiments, nos espoirs et nos craintes. À partir de ce partage,

2. Horizon

Notre « rêve », c'est l'unité entre nous afin de cheminer ensemble, comme Frères, vers l'avenir. Nous comprenons que ces relations mutuelles seront bénéfiques pour notre formation continue.

3. Lignes d'action

3.1 Que, dans chaque Région, tous les deux ans, on réalise une rencontre des jeunes Frères, dans laquelle on

inclurait des activités missionnaires en rapport avec des secteurs défavorisés. Dans le même sens, nous souhaiterions aussi que, un an avant le prochain Chapitre Général, il y ait une réunion internationale de représentants des jeunes Frères des diverses Régions afin d'exprimer nos espoirs et nos « rêves » pour les années suivantes.

3.2 Comme proposition, nous suggérons au Frère Supérieur et à son Conseil, de créer des communautés missionnaires inter-

nationales dans la ligne « d'îlots de créativité ». Des communautés qui manifestent clairement la vie fraternelle, la vie de prière et la mission auprès des pauvres. Des communautés d'apprentissage des dynamismes communautaires, des formes de prière, de mission significative.

Nous ne demandons pas que cette proposition soit réservée seulement à des Frères jeunes. Nous souhaitons qu'elle soit ouverte à tous les Frères de l'Institut : ce pourrait être un endroit où l'on pourrait passer deux ou trois ans ; ce devraient être des communautés ouvertes à la pastorale des vocations.



8. Gouvernement et Animation

Introduction

L'une des missions du Chapitre général est de prendre en compte les besoins de l'Institut aujourd'hui en matière de gouvernement et d'animation, et pour cela de faire évoluer certaines structures existantes ou de les modifier profondément.

Les structures n'ont de sens que si elles sont au service de la vie des Frères et de la mission de l'Institut. Elles ne jouent pleinement ce rôle que si les personnes qui en ont la responsabilité sont animées d'un esprit de fraternité, de service et de liberté.

En tenant compte des documents fournis, en particulier le rapport du Frère Supérieur et de son Conseil, du compte rendu de l'Assemblée internationale 2006, des notes des Frères, ainsi que de la propre expérience des Capitulants, le Chapitre a identifié quatre domaines qui exigent une réflexion et des décisions :

– les structures de gouvernement que sont le

Conseil général, les Régions et les Districts ;

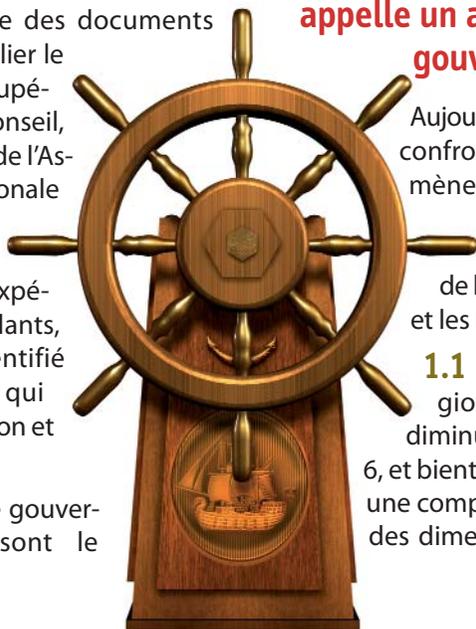
- la gestion économique dans l'Institut ;
- la Mission éducative lasallienne : ses développements et son partage avec des Partenaires divers font surgir de nouvelles structures et de nouvelles relations.
- l'étude de la proposition révisée de la Règle

I. Les structures de gouvernement

1. Défi : une évolution qui appelle un autre type de gouvernement

Aujourd'hui nous sommes confrontés à des phénomènes externes et internes qui retentissent sur le Centre de l'Institut, les Régions et les Districts :

1.1 Le nombre de Régions a sensiblement diminué, passant de 11 à 6, et bientôt peut-être 5. D'où une complexité croissante et des dimensions plus impor-



Linda Bucklin

tantes pour chaque Région.

1.2 Il est indispensable de maintenir un équilibre dynamique entre l'unité et la diversité dans l'Institut. C'est pourquoi il nous faut mettre en place une meilleure communication entre le Centre et les Régions ainsi qu'entre les personnes chargées de superviser les Régions. Celle-ci s'avère indispensable dans un monde en mutation rapide qui exige réactivité et flexibilité.

1.3 Dans un certain nombre de Districts on constate :

- une tendance lourde vers la diminution du nombre des Frères ;
- le manque de moyens matériels et humains ;
- un nombre réduit de Frères, d'où la difficulté à trouver des Frères pour assurer des services de gouvernement, d'administration et d'animation.

2. Horizon

Face à cette situation, notre souhait est que les structures de gouvernement promeuvent l'unité au milieu de la riche diversité qui existe dans le monde lasallien.

3. Lignes d'action

3.1 Modèle de gouvernement

3.1.1 Un nouveau modèle de Conseil général

Le 44^e Chapitre décide un changement important dans la configuration et la composition du Conseil général.

Autour du Supérieur général :

- Un Vicaire général.
- Trois Conseillers généraux qui demeurent à Rome et constituent avec le Vicaire général une communauté permanente autour du Supérieur général.
- Cinq Conseillers généraux pour les Régions. Ils sont Conseillers généraux à part entière mais résident habituellement dans la Région dont ils ont reçu la charge.

3.2 Le Conseiller général pour une Région

Il s'agit bien d'un Conseiller général élu par le Chapitre. De ce fait, il a « pour mission d'assister le Supérieur général dans le gouvernement et l'animation de l'Institut » (*Règle* 120).

Il assume cette charge principalement en assumant celle qui est prévue pour le Régional dans la Règle à l'article 127e : Il « favorise la liaison entre les Frères Visiteurs de la Région et le Frère Supérieur général et il les soutient dans leur mission. Il assure le lien entre la Région et le Frère Supérieur général. Il suit l'application des décisions prises et des programmes adoptés pour l'ensemble de la Région. Il développe aussi

la coopération et l'interdépendance au sein de la Région, ainsi qu'entre celle-ci et les autres Régions ».

3.2.1 Besoins et rôle du Conseiller général pour une Région par rapport au Centre de l'Institut

3.2.1.1 Besoins

- La communication à l'intérieur du Conseil et avec les Régions.
- L'efficacité dans le travail.
- Une présentation claire des grandes orientations de l'Institut.
- La gestion des situations conflictuelles.
- Le souci des moyens humains disponibles pour la mission, en particulier des Frères.
- Le maintien de l'équilibre entre le bien général (de l'Institut) et le bien particulier (de la Région et des Districts).

3.2.1.2 Rôle

- Assurer l'unité de l'Institut.
- Être un pont entre les Régions et le Centre de l'Institut en veillant en particulier à une bonne communication.
- Assumer quelques responsabilités d'un Conseiller général habituel.
- Travailler au moins deux fois l'an à Rome avec le Conseil au complet.

3.2.2 Besoins et rôle par rapport aux Régions



3.2.2.1 Besoins

Il paraît important que chaque Région puisse s'exprimer sur ses besoins par rapport à la fonction de Conseiller général pour une Région. En effet les Régions sont diverses et la situation de chacune peut susciter des attentes différentes par rapport au Conseiller général pour la Région, non pas d'abord sur sa personne, mais sur ses fonctions. Une première occasion de cette expression des besoins est fournie lors de la présentation par chaque Région au cours du Chapitre de 3 à 5 noms de possible Conseiller général pour la Région.

Le plus rapidement possible, l'instance de réflexion et de décision propre à chaque Région :

- approfondira les besoins auxquels le Conseiller général pour la Région devra répondre ;

- adaptera les Statuts de la Région à la nouvelle situation ;

- précisera le lieu de communauté et la logistique nécessaire à sa mission.

Ces éléments seront présentés au Supérieur général et à son Conseil pour approbation.

3.2.2.2 Rôle

Les fonctions suivantes sont communes à tous les Conseillers généraux pour une Région, quelle que soit la Région dont ils ont la charge :

- Assurer le respect de la subsidiarité et le souci de l'interdépendance vis-à-vis des autres Régions.

- Répondre aux besoins spécifiques de la Région.

- Aider à la gouvernance d'un District si nécessaire.

- Assister les Districts dans le choix de ceux qui sont chargés du gouvernement.

- Aider les Districts, en collaboration avec les Visiteurs, à mettre en œuvre les orientations et lignes d'action du Chapitre général.

- Accompagner les Frères Visiteurs

de la Région dont il a la charge et exercer une autorité par délégation du Frère Supérieur général en cas de nécessité.

Si une Région a une Délégation, le Conseiller général pour la Région est le Délégué.

3.2.2.3 Profil

- Facilité pour établir une collaboration et une synergie dans la Région.

- Respect de la diversité et capacité à promouvoir l'unité.

- Talents d'administrateur et d'organisateur.

- Capacité à communiquer et à travailler en équipe.

- Connaissance de la Région.

- Connaissance d'au moins une autre langue.

- Capacité de médiation plus que d'autorité.

- Capacité à prendre du recul, à s'informer, à discerner, à décider.

- Une bonne santé.

- Expérience préalable d'une gouvernance.

3.3 Processus de nomination du nouveau Conseil général

Ce processus vise à permettre un discernement pour la constitution du futur Conseil général.

Après l'élection du Supérieur général :

3.3.1 Le Chapitre procède à deux sondages pour faire émerger des noms concernant la constitution du Conseil général, Vicaire compris.

– 1er sondage : chaque Capitulant écrit sur une liste 10 noms de Frères au maximum, pas nécessairement Capitulants. Le résultat de ce sondage n'est pas publié immédiatement.

– 2e sondage : les Capitulants de chaque Région se réunissent pour indiquer 3 à 5 noms de Frères au maximum qui pourraient assurer le rôle de Conseiller général pour leur Région. Ces Frères peuvent être pris dans la Région elle-même ou en dehors d'elle. Cette rencontre permettra également à la Région de préciser ses besoins par rapport à la figure

du Conseiller général chargé de cette Région.

– Ces sondages sont publiés simultanément en deux listes séparées. Le nombre de voix n'est pas indiqué mais les noms sont publiés dans l'ordre du nombre de voix obtenues.

3.3.2 Après la publication des sondages, les Frères dont les noms apparaissent peuvent exprimer leur réaction. Ceux qui ne s'expriment pas ou qui se déclarent disponibles rédigent pour les Capitulants une brève relation de leurs expériences antérieures (Curriculum Vitae) selon un formulaire à prévoir. Pour le premier sondage, si les noms de Frères qui ne sont pas au Chapitre se trouvent dans les dix premiers, ces Frères seront contactés pour qu'ils puissent exprimer leur réaction et fournir leur C.V. Pour le sondage effectué par les



Régions, si le cas se produit, celles-ci s'assurent elles-mêmes de la disponibilité de ces Frères.

3.3.3 L'article 112b de la Règle s'applique alors : « Pour préparer l'élection du Frère Vicaire et des autres membres du Conseil général, le Frère Supérieur nouvellement élu recueille puis transmet aux Capitulants les informations utiles. S'il le juge opportun, il peut proposer quelque sondage au sein du Chapitre, puis présenter aux électeurs les noms des Frères qu'il juge aptes à remplir la charge ».

3.3.4 Ensuite on procède à l'élection du Frère Vicaire.

3.3.5 Puis, à l'élection des Conseillers généraux pour les Régions, Région par Région. Tous les Capitulants qui ont droit de vote participent à cette élection.

3.3.6 L'élection des Conseillers généraux qui résident à Rome, qui a lieu ensuite, se fait l'un après l'autre afin de tenir compte de complémentarités éventuelles.

3.4 Les Secrétariats

Pour aider le Supérieur général et son Conseil, des Secrétariats sont organisés. Le Supérieur général et son Conseil

en déterminent le nombre et la mission, et en nomment les responsables.

Par rapport aux Secrétariats, le Chapitre estime préférable de maintenir la distinction entre la responsabilité de gouvernement et celle de réflexion et d'organisation. Cela permet aux Secrétaires de développer plus librement

leur réflexion et leur action dans la mesure où elle ne peut être perçue comme un acte de gouvernement, et d'avoir une instance d'arbitrage en cas de divergences de conceptions au sein d'un Secrétariat ou entre Secrétariats.



3.5 Réunion intercapitulaire

Le Frère Supérieur et son Conseil organiseront une réunion intercapitulaire, à laquelle participeront les responsables des unités administratives de l'Institut (District, Régions, Centre de l'Institut) afin de mettre en commun les expériences et les réalisations significatives liées à la mise en œuvre des orientations du Chapitre général et de prévoir les défis à relever pendant les années suivantes.

3.6 Nomination du Frère Visiteur

Le Chapitre souhaite que soit respec-

tée la liberté des protagonistes (nommés et Supérieur). À cette fin, il demande que les Chapitres de District tiennent compte de ce point dans le processus de nomination qu'ils déterminent (cf. *Règle* 134a). Le moyen adéquat est que les bulletins du dernier sondage pour la nomination d'un Frère Visiteur doivent rester secrets et soient envoyés à Rome non dépouillés.

Au cas où un District a des difficultés pour présenter des Frères susceptibles d'être Visiteur, le Conseiller général de la Région veillera à la mise en œuvre des recommandations 32 et 33 du 43^e Chapitre général.

II. L'Économie et les Finances

1. Défi : Recherche d'une autosuffisance à tous les niveaux

Les faits suivants doivent être pris en considération et requièrent la recherche de solutions :

1.1 le déséquilibre par rapport aux ressources financières entre les différents Districts et les Régions pour faire avancer la mission lasallienne et la formation pour la mission ;

1.2 le financement des nouvelles structures de la Mission éducative lasallienne (par "structures" on entend ici les instances permanentes ou ponctuelles au service d'une syner-

gie entre tous les acteurs de la mission éducative lasallienne) ;

1.3 la nécessité d'identifier les ressources financières nécessaires et de les faire circuler entre les Districts en tenant compte des législations des pays. ;

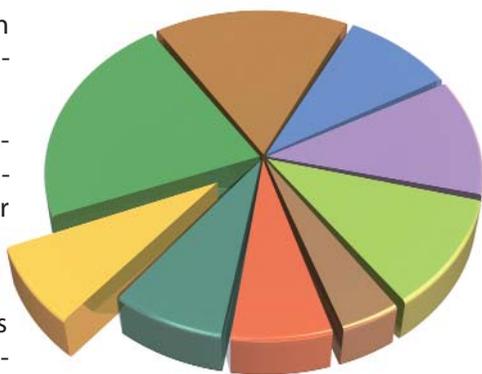
1.4 le manque d'administrateurs préparés et de procédures administratives et comptables modernes dans certains secteurs de l'Institut.

2. Horizons

Le Chapitre fixe comme objectifs dans les années à venir la recherche de :

2.1 l'autosuffisance économique au niveau de l'Institut, des Régions, des Districts ;

2.2 une gestion économique solidaire évitant de maintenir la dépendance de secteurs de l'Institut par rapport à d'autres ;



2.3 la recherche et l'obtention de sources de financement extérieures

à l'Institut pour les œuvres et les structures au service de la Mission.

3. Lignes d'action

- 3.1** L'Économiste de l'Institut et le Conseil économique poursuivront la politique d'austérité budgétaire et les intérêts du patrimoine stable de l'Institut continueront à être réinvestis pour atteindre l'autosuffisance économique.
- 3.2** L'aide aux Districts et aux secteurs qui manquent de ressources suffisantes sera prioritairement consacrée à des projets qui conduisent à l'autosuffisance économique.
- 3.3** S'assurer que les Districts séparent clairement les biens et ressources qui appartiennent à la mission de ceux qui appartiennent au patrimoine du District comme communauté de Frères.
- 3.4** Le financement de toute initiative et structures permanentes ou ponctuelles dans le cadre de la Mission éducative lasallienne fera l'objet d'une réflexion et de décisions préalables. Cette ligne d'action s'applique à tous les niveaux de l'Institut.
- 3.5** Que dans les Districts et Secteurs où c'est nécessaire soit fournie la formation pour assurer une administration, une gestion, une comptabilité professionnelles.
- 3.6** Qu'à tous les niveaux, soient recherchées des ressources externes à

l'Institut pour le financement de sa mission.

III. La Mission éducative lasallienne

1. Défi : Aller plus avant dans le partage de la Mission

En 2006, s'est déroulée l'Assemblée internationale dont la préparation et la réalisation ont constitué des moments forts dans le processus du développement du partage de la mission.

Le Chapitre, en regardant le point où nous sommes, juge nécessaire de prendre en compte, pour tenter de les dépasser, les obstacles suivants :

- 1.1** Absence, pour les Partenaires laïcs, d'une structure formelle, surtout au niveau international. De ce fait, se posent des questions sur les modes de représentation et les responsabilités.
- 1.2** Pour diverses raisons, des secteurs de l'Institut n'ont pas de programmes pour les Partenaires ni de Conseil de la Mission. Ceux qui les ont mis en route ont une expérience limitée.
- 1.3** Des modèles de structures en usage pour la vie religieuse sont en train d'être utilisés pour les modèles qui émergent à l'usage des Partenaires. Peut-on en imaginer d'autres?
- 1.4** Le financement et l'autorité des

assemblées locales, régionales, internationales ne sont pas clairs.

2. Horizon

Il est important de parvenir à une forme d'association adéquate et respectueuse de tous les acteurs lasalliens, Frères et Partenaires, afin qu'ils puissent vivre une intense et étroite union pour le service éducatif des pauvres, fondée sur le charisme de St J. B. de La Salle



Justyna Furmanczyk - sxc.hu

3. Lignes d'action

3.1 Le 44^e Chapitre général reçoit avec grand intérêt le travail fourni par l'Assemblée Internationale 2006, contenu dans le document « *Associés pour la mission éducative lasallienne* » et demande à tous les niveaux de l'Institut (international, régional, local) de tenir compte des conclusions de cette Assemblée internationale dans les plans d'action des 7 années à venir.

3.2 Le 44^e Chapitre général adopte les lignes d'action suivantes :

3.2.1 Au niveau local (Secteur / District), soutenir et encourager la poursuite du développement des structures avec voix délibératives (AI-2006 8.1.1).

3.2.2 Que les Régions maintiennent et créent (à la mesure des possibilités locales) les structures/conseils avec voix délibérative, entre le niveau lo-

cal et international (AI-2006 8.1.2).

3.2.3 Le Centre de l'Institut étudiera la possibilité d'établir un nouveau Conseil International de l'Association Lasallienne pour la Mission conformément à la proposition faite par l'Assemblée internationale 2006 (AI-2006 8.2.1).

3.2.4 Prendre en compte la demande d'une seconde Assemblée Internationale avant le prochain Chapitre général ordinaire (AI-2006 8.2.2).

3.2.5 Que soit constitué par le Centre de l'Institut, en relation avec le Conseil International de l'Association Lasallienne pour la Mission, un groupe de travail qui accomplira ce qui suit afin de préparer la seconde Assemblée Internationale et présenter un rapport au Supérieur et au Conseil général sur :

3.2.5.1 la comparaison et l'évaluation des structures existantes d'As-

sociation pour la Mission à tous les niveaux afin d'élaborer des recommandations pour un développement futur (AI-2006 8.2.1) ;

3.2.5.2 une recherche juridique et canonique concernant les questions relatives à l'émergence de structures lasalliennes afin de faire des recommandations pour guider cette émergence (AI-2006/8.2.1).

IV. Proposition concernant la Règle

Qu'une Commission, sous l'autorité de Supérieur général et de son Conseil, en dialogue avec tout l'Institut, mène à bien une révision de la Règle. Si le Supérieur général et son Conseil le jugent opportun, ils convoqueront un Chapitre général extraordinaire, ou une session spéciale du Chapitre général ordinaire de 2014, afin de soumettre à l'étude la proposition révisée de la Règle.

Conclusion

Le gouvernement, les finances et la Mission éducative lasallienne peuvent paraître trois domaines distincts. Ils le sont en effet, mais distinction ne signi-



fic pas séparation. Ce qui les unit, c'est le souci de mettre toutes les ressources humaines et matérielles qui sont les nôtres au service de ceux pour lesquels l'aventure lasallienne a commencé au XVIIe siècle et se poursuit 4 siècles plus tard : les jeunes « loin du salut », que celui-ci soit envisagé d'un point de vue temporel ou d'un point de vue éternel.

Ce qui les unit aussi, c'est qu'ils réclament de nous engagement, imagination, ténacité et patience pour que l'unité dans la diversité soit non seulement un rêve mais un chantier permanent.



Message du 44^e Chapitre général aux Frères

Frères très chers,

Le 44^e Chapitre général se termine et, comme Capitulants, nous sommes impatients de vous partager les fruits des semaines intenses que nous avons vécues en communauté au Centre de l'Institut. La diversité de nos origines, de nos cultures et des situations, loin de mettre en péril notre unité, l'a enrichie et nous a ouverts à une écoute plus attentive. Puissiez-vous faire une expérience analogue à votre niveau : découvrir les richesses de ceux qui vivent et travaillent avec vous, et reconnaître l'aide qu'ils nous apportent à chercher ensemble ce que Dieu attend de nous aujourd'hui !

Ce 44^e Chapitre, de style « alternatif » comme l'avait souhaité le 43^e Chapitre, nous a fait entrer dans une démarche inspirée par les épisodes bibliques de l'Exode et d'Emmaüs pour discerner dans la foi ce que Dieu demande à notre Institut aujourd'hui. Cela nous a fait écouter les appels du monde, de l'Église, de la Vie consacrée et de notre Institut engagé dans l'éducation humaine et chrétienne, spécialement des pauvres (cf. Règle 3).

Merci à vous qui, par votre prière, vos notes, vos réflexions partagées et votre étude des Documents préparatoires, nous avez aidés fraternellement dans l'écoute des besoins de notre temps. Nous voulons continuer avec vous cette recherche des signes de Dieu dans nos vies et nos communautés, dans les changements culturels et dans notre association pour le service éducatif des pauvres (cf. Règle 39). Le Chapitre général se termine, et c'est un début. Frères, Communautés, Districts, Régions, Centre de l'Institut, nous avons tous à chercher à rénover notre vie comme l'a aussi cherché ce Chapitre à la lumière d'Emmaüs : « Être Frères aujourd'hui : yeux ouverts, cœurs brûlants ».

Sous des expressions qui vous paraîtront parfois familières, parfois un peu déconcertantes, nous espérons que vous percevrez, dans les défis auxquels nous avons décidé de répondre, surtout l'urgence d'une conversion à l'Esprit de Jésus qui nous pousse à nous renouveler en profondeur pour remplir la mission qui nous est confiée et que nous avons à remplir dans le monde et les situations qui sont les nô-

tres. Cette urgence nous a amenés à mettre au début des Actes de ce Chapitre le rapport sur la « Vie intérieure ».

C'est un défi majeur : approfondir notre vie intérieure, vivre de l'Esprit en communautés fraternelles, poussés par la passion pour le Christ et la passion pour l'humanité – mettre nos actes en conformité avec nos paroles. L'importance de la vocation lasallienne pour le monde et l'Église d'aujourd'hui, et le souci de la continuité de la mission lasallienne demandent une pastorale des vocations lasalliennes, et notamment de Frères : saurons-nous, tous et chacun, prier et faire prier pour les vocations, informer, interroger, susciter, accompagner, nous ouvrir aux nouvelles formes d'association, affirmer notre identité ?

Les chantiers de la mission partagée ne manquent pas : les nouveaux défis des droits de l'enfant ; de la vie, de son début à sa fin ; des problèmes créés par les mouvements migratoires ; d'une vraie solidarité entre nations... Avec d'autres Lasalliens, engagés avec nous dans la mission d'éducation et d'évangélisation de beaucoup de jeunes, et spécialement des pauvres, cherchons à relever ensemble les défis que nous rencontrons. La réalité de l'Institut international doit nous permettre de coordonner nos efforts, et d'avoir aussi une parole publique.

Le « consensus » auquel nous sommes arrivés a voulu prendre en compte à la fois l'unité de l'Institut et notre grande diversité, en dégagant des « Horizons » vers lesquels nous voulons cheminer ensemble et de grandes « Lignes d'action » – avec parfois des suggestions pour ne pas en rester à des idées générales – plutôt que les « propositions » auxquelles nous étions habituées depuis des années. La flexibilité de leur application pour atteindre les « horizons » n'enlève rien au fait que ce sont des « décisions » prises par le Chapitre général à une très forte majorité, et qui donc nous engagent tous.

Chacun, et tous ensemble, nous sommes appelés à être Frères aujourd'hui, associés entre nous en communautés et en Corps, et avec un grand nombre de associés et de partenaires, engagés pour le service éducatif des pauvres, enfants, jeunes et adultes, que nous rencontrons dans notre ministère.

De quelque âge que tu sois, Frère, joue ton rôle dans la vitalité de l'Institut (cf. Règle 145) selon la situation qui est la tienne ! Quand ton cœur s'est ouvert à l'appel du Seigneur, il t'a comblé de dons pour y répondre (cf. Règle 35c). Les Capitulants ont tenté de le faire avant de t'y inviter : ouvre-toi aujourd'hui au souffle de l'Esprit !



Message du 44^e Chapitre général à la Famille lasallienne

Chers membres de la Famille lasallienne, recevez notre salut fraternel de Rome !

Le 44^e Chapitre général se termine et les 111 Capitulants que nous sommes, venus du monde entier et prêts à retourner dans les divers lieux où nous partageons la mission lasallienne avec nombre d'entre vous, voulons vous dire toute la place que vous avez tenue et que vous tenez dans notre cœur, nos pensées et nos choix. Notre salut s'étend aussi à tous ceux qui, dans la diversité des appartenances religieuses et des références humanistes qui sont les leurs, trouvent aussi en saint Jean-Baptiste de La Salle une lumière et un soutien dans l'engagement de leur vie pour un monde de solidarité et de paix où tous peuvent trouver place dans la reconnaissance de leurs droits les plus fondamentaux, parce qu'ils sont tous fils et filles d'un même Père.

Notre Chapitre général s'est particulièrement attaché à ce qui est plus spécifique à notre vie de Frères, puisque c'est sa première mission et qu'il n'était composé que de Frères, contrairement aux deux derniers Chapitres. Et cependant vous avez été constamment présents à nos échanges et aux orientations que nous avons prises.

D'abord, parce que les Assemblées qui se sont tenues ces dernières années dans les Districts et les Régions ont conflué dans l'Assemblée Internationale 2006, Associés pour la Mission éducative lasallienne, dont le Rapport, après sa présentation par trois des principaux organisateurs de cette Assemblée, a été une référence constante pour nos travaux. Et plus qu'une référence : le 44^e Chapitre général a accepté ce Rapport pour l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes ; il appelle le Centre de l'Institut et tous les secteurs de l'Institut à donner, chacun selon les responsabilités qui sont les siennes, une impulsion aux Orientations principales et aux Domaines d'insistance proposés par l'Assemblée Internationale.

Ensuite, parce que la prière et l'intérêt manifesté par beaucoup pour notre Chapitre nous ont soutenus dans la volonté de répondre à votre attente.

Enfin, et surtout, parce que l'engagement de vie de plusieurs d'entre vous – nous pouvons en témoigner – est un fort témoignage de la dignité de la personne

et de son travail, et plus encore de la valeur du ministère de ceux qui sont engagés dans la mission lasallienne ; c'est aussi pour des Frères et des communautés de Frères un appel à vivre avec plus de profondeur leur vocation spécifique.

Une icône biblique a particulièrement donné unité à notre démarche : celle de Moïse entendant Dieu l'appeler par son nom et l'envoyer au service de son peuple opprimé. « J'ai entendu ses cris – Va, je t'envoie ». Nous aussi, les Frères, nous avons à vivre la passion pour le Christ et la passion pour l'humanité, devant, selon notre vocation propre, disciples de Jésus, éducateurs et éveilleurs de la foi de ceux qui sont confiés à nos soins, spécialement des enfants et des jeunes dont les droits fondamentaux sont méconnus. Comme réseau international, nous pouvons beaucoup plus que nous ne faisons. « *Les pauvres sont nos maîtres et seront nos juges* », écrivait le Frère Álvaro.

Les chantiers de la mission partagée ne manquent pas : outre les droits de l'enfant et le respect de la vie, nous avons relevé particulièrement les problèmes posés par les mouvements migratoires, ceux que rencontrent tant de familles, le besoin d'une réelle solidarité entre les nations, le défi d'une véritable espérance pour le monde que nous connaissons, etc. Nous comptons sur vous tous pour relever ces défis, chacun selon son âge, son état, sa situation et ses convictions personnelles. Entendez-vous les appels, explicites ou muets, de ceux dont vous êtes concrètement chargés, avec leurs pauvretés intellectuelles, morales, spirituelles, affectives... ? Nous vous appelons pour continuer à y répondre avec nous. Des vocations lasalliennes, et parmi elles des vocations de Frères, sont indispensables à notre commune mission d'éducation ouverte à la transcendance : les Jeunes Lasalliens le disaient lors de leur second Symposium à Rome en juillet 2006. Tous, nous pouvons y contribuer par la prière et, selon notre situation, par l'appel et par l'accompagnement de ces vocations dont l'Eglise a besoin.

Nous mesurons un peu mieux ce qu'il nous faut laisser derrière nous pour lever nos regards vers de nouveaux horizons. Et nous vous invitons à continuer à cheminer avec nous, appuyés sur la promesse reçue par Moïse : « *Je serai avec toi* » (Ex 3, 12)

